

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XIV

DÉCEMBRE 1915

No 12

DOM PAUL BENOIT

DES CHANOINES RÉGULIERS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

C'est un vaillant soldat du Christ que Dieu vient d'appeler à lui. Il est mort sur la terre de France, où depuis de longues années, attaché comme il l'était au sol canadien par les œuvres qu'il y avait créées, il n'avait pu remettre le pied. Il avait rejoint là-bas son vénérable maître, le Révérendissime abbé Dom Gréa, dont il fut toujours le disciple fidèle, comme il avait été son bras droit dans la restauration de l'Ordre des Chanoines Réguliers, destiné à donner au clergé l'exemple de la vie apostolique des premiers âges chrétiens.

Dom Benoit, comme les grands moines du moyen-âge, savait allier le travail intellectuel à celui des mains. Outre les études d'histoire ecclésiastique et de liturgie qu'il a contribué à des revues de France, et dont, sous un nom de plume, il a fait une part généreuse à la *Nouvelle-France*, il a publié une savante monographie de l'ancienne abbaye de Saint-Claude, dans le Jura. A l'histoire de l'Eglise au Canada, il a fourni la grande *Vie de Monseigneur Taché*, en deux forts volumes. Mais son œuvre principale, dont l'apparition en 1885 et 1886 lui mérita les éloges des sommités religieuses de la France et de l'étranger, c'est *La Cité antichrétienne au XIXe siècle*, en quatre volumes. Les deux premiers traitent de la *Franc-maçonnerie*, et les deux derniers, des *Erreurs modernes*.

Pénétré jusqu'aux moelles de l'enseignement des Souverains Pontifes, il y expose et réfute, tour à tour et pas à pas, les erreurs des temps modernes, en se servant presque toujours, pour seules armes, des paroles mêmes empruntées aux encycliques et aux autres actes pontificaux.

Le libéralisme n'eut jamais d'adversaire mieux instruit ni plus intransigeant que lui. Aussi ne fut-il jamais tenté d'admettre que

cette erreur insidieuse et néfaste fût inconnue au Canada. Dès son arrivée au pays, il y a vingt-cinq ans, il la discerna dans la presse, dans la politique, dans les mœurs, et il en aurait pu écrire l'histoire, les origines et le développement dans notre société canadienne pourtant si croyante et si bien conservée.

Comme complément à la première édition de ses *Erreurs modernes*, Dom Benoît avait rédigé une exposition avec réfutation du *Moderanisme*. Nos lecteurs ont eu l'avantage d'en lire quelques chapitres, dont sa sympathie pour la *Nouvelle-France* nous avait gratifié. On se rappelle aussi, du même auteur, les études remarquables sur le *Sillonisme*, sur le *Militarisme prussien*, ainsi que de belles pages sur l'*Evêque* et sur le *Chapitre cathédral de Québec*, parues à l'occasion des fêtes jubilaires de Son Eminence le cardinal Bégin.

Ce vaillant religieux connut les fortes épreuves qui trempent et élèvent l'âme, et l'orientent vers le seul vrai Bien : dans sa mère-patrie les iniquités de la spoliation, puis de l'expulsion; dans son pays d'adoption, les rudes labeurs de la colonisation, la ruine par des incendies successifs des établissements qu'il avait fondés. En vérité, la pauvreté et la souffrance, comme pour le séraphique François, avaient élu domicile au foyer de son monastère.

Mais tant d'épreuves ne purent paralyser l'ardeur de celui qui, chaque nuit, se levait pour chanter, dans toute la perfection des prescriptions de la sainte liturgie, les louanges du Seigneur. Elles ne firent pas, non plus, tomber de ses mains ni les mancherons de la charrue déchirant le sol fertile où germera le blé destiné au pain quotidien de la messe et du repas commun, ni la plume de l'écrivain catholique qui sème dans les intelligences et les cœurs le pur froment de la vérité et de la vertu.

Restait une autre épreuve, la plus pénible de toutes, qui devait êtreindre et affiner, comme le métal dans le creuset, l'âme du moine éprise d'un austère idéal. L'histoire racontera, sans doute, un jour, cette page douloureuse de sa vie. S'il a dû, comme Moïse, fermer les yeux avant de goûter la réalisation de ses vœux, le Maître juste et bon n'a pas, nous en avons la conviction, refusé à ce fidèle et généreux serviteur un prompt accès à la Terre Promise du Ciel.

LA DIRECTION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

“DISCOURS ET ALLOCUTIONS” PAR MONSEIGNEUR L.-A. PAQUET.

Il y a plusieurs sortes d'éloquence, et par suite des orateurs de qualités différentes. Il y a une éloquence qui est tout entière dans le mouvement des mots et des phrases, et qui s'agite dans le vide de la pensée : c'est la plus vaine, et il faut la dédaigner; il y a une autre éloquence, véritable et rude, qui se révèle dans la force des arguments, dans la construction vigoureuse des preuves, dans la violence profonde des sentiments, mais dont la phrase parfois inélégante se moque de l'éloquence elle-même : il faut l'estimer, elle est puissante, elle est souvent irrésistible, et, s'il arrive qu'elle choque l'oreille, elle dompte presque toujours l'esprit. Il y en a une troisième, qui se soucie de l'art autant que de la pensée, qui s'agite mais en des mouvements réguliers et harmonieux, qui s'enflamme, mais dont les éclairs illuminent sans éblouir, qui se drape pour mieux paraître, et dont la période ondoie sous le souffle des nobles inspirations : c'est l'éloquence artiste. Et c'est à cette sorte d'éloquence que l'on songe, et c'est par elle que l'on s'émeut, en lisant le recueil de discours que vient de publier Mgr Louis-Adolphe Paquet” (1).

Mgr Paquet est un orateur artiste : et il nous permettra bien de le définir ainsi. Nous venons de relire les trois cent cinquante pages de ses *Discours et Allocutions*, et chacune de ces pages nous donne la même impression d'une éloquence sincère mais très soignée, d'une éloquence profonde et jaillissante, mais toujours contenue, d'une éloquence parfois impétueuse et ardente mais toujours digne. Que l'orateur s'adresse à de petits communiants ou à des auditoires académiques, qu'il parle, dans la chapelle du Petit Cap, à des cama-

1—*Discours et Allocutions*, par Mgr L.-A. Paquet, de l'Université Laval; Québec, 1915.

rades de Petit Séminaire, ou sur la terrasse Dufferin, devant le plus vaste auditoire et le plus imposant que l'on puisse assembler, il développe avec le même soin ses pensées, il construit avec la même correction élégante sa période, il esquisse avec la même grâce son geste, il lance avec la même harmonie les accents d'une voix caressante. Jamais cet orateur ne s'est moqué de l'éloquence, et cependant, n'en déplaît à Pascal, il a souvent trouvé l'éloquence véritable.

* * *

L'on pourrait distribuer en trois groupes les discours que vient de publier Mgr L.-A. Paquet : il y a les discours patriotiques, les discours académiques, et les discours religieux. Orateur de nos grandes journées nationales, conférencier de l'Université, prédicateur, Mgr Paquet a tour à tour et avec un égal succès accompli ces fonctions, joué ces rôles, ou plutôt exercé ce triple apostolat.

Les discours prononcés à l'occasion des anniversaires ou des grandes fêtes de la race canadienne-française sont les plus nombreux, et ils contiennent peut-être les meilleures pages que l'orateur ait écrites.

Une pensée maîtresse, dominante, se retrouve dans presque tous ces discours patriotiques, et en fait l'unité : c'est la pensée, élevée à la hauteur d'une thèse et d'une doctrine, de la vocation providentielle de la race française en Amérique. De cette doctrine, l'on trouve une première expression dans l'allocution sur le "patriotisme canadien-français", prononcée à Notre-Dame de Montréal en 1887; on en relève l'indication, quelquefois discrète, toujours suffisante, dans des discours qui ont suivi, plus spécialement dans le discours sur "l'Église et la Patrie canadienne", prononcé dans la Basilique de Québec en 1889; puis cette pensée se déploie, s'élargit, s'envole jusqu'à la plus haute éloquence dans le sermon sur "la vocation de la race française en Amérique", prononcé sur la terrasse de Québec, près du monument Champlain, en 1902. On a dit du sermon de Lacordaire sur la vocation de la race française qu'il est l'un de ses plus faibles; celui de Mgr Paquet, sur un thème analogue, est l'un de ses plus forts, et nous l'ajoutons volontiers, cette œuvre magistrale est l'une des pages les plus précieuses de notre éloquence canadienne.

Il est intéressant de suivre en ses développements successifs la thèse de Mgr Paquet, et de constater comment l'esprit de l'orateur s'enrichit d'une pensée de plus en plus abondante et de plus en plus précise. Dans le discours de Notre-Dame, où l'orateur encore au début de sa carrière, exalte nos trois grandes vertus nationales, la foi en notre mission comme peuple, l'espérance invincible en notre fidélité, l'amour de la terre natale, troisième vertu qui soutient les deux autres, il y a une doctrine très ferme qui n'a pas encore l'ampleur ni la richesse qu'on lui trouve dans le discours de 1902. Et comme toute doctrine qui se précise tend à se cristalliser en des formules énergiques qui la condensent et qui l'éclairent, Mgr Paquet, en présence de l'immense auditoire qui l'entendait sur la terrasse Dufferin, définissait avec une belle vigueur et avec une grande justesse d'expression la vocation de la race française en Amérique. Après avoir dit en quoi consiste la vocation, le sacerdoce de certains peuples élus de Dieu, il ajoutait :

“Ce sacerdoce social, réservé aux peuples d'élite, nous avons le privilège d'en être investis ; cette vocation religieuse et civilisatrice, c'est, je n'en puis douter, la vocation propre, la vocation spéciale de la race française en Amérique. Oui, sachons-le bien, nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation ; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse ; nous ne sommes pas seulement des fils soumis de l'Église, nous sommes, nous devons être du nombre de ses zéloteurs, de ses défenseurs, de ses apôtres. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée” (1).

Cette vocation nous la tenons de notre naissance française ; nous participons au sacerdoce de la France dans le monde. Mgr Paquet proclamait bien haut cette mission providentielle de notre ancienne mère-patrie, à une heure où des luttes antireligieuses s'annonçaient chez elle plus violentes et plus mesquines que jamais. Les défections d'un moment ne peuvent jamais faire oublier les œuvres sécu-

1—Cf. p. 187.

laïques et permanentes de la France catholique. "Hâtons-nous de l'ajouter, s'écriait l'orateur, dix ans, vingt ans, cent ans même de défections, surtout quand ces défections sont rachetées par l'héroïsme du sacrifice et le martyre de l'exil, ne sauraient effacer treize siècles de foi généreuse et de dévouement sans égal à la cause du droit chrétien (1)".

C'est le propre des âmes supérieures de ne faire avec médiocrité ni le bien ni le mal. Heureuses sont-elles, et combien serviables à l'humanité, quand elles sont pénétrées de foi chrétienne. "Le sang français seul s'altère et se corrompt plus vite peut-être que tout autre; mêlé au sang chrétien, il produit les héros, les semeurs de doctrines spirituelles et fécondes, les artisans glorieux des plus belles œuvres divines" (2).

Les plus belles œuvres divines, nous les avons commencées sur la terre du Canada; nous avons écrit avec du sang et des larmes les premiers chapitres de notre apostolat, et Mgr Paquet s'est plu, dans ses discours, à rappeler ces premières heures vaillantes de notre histoire.

Mais souvent il arrive, dans les destinées d'un peuple comme en celles d'un individu, que le plus difficile est de bien continuer les tâches commencées. Pour remplir toute notre mission, pour donner à notre apostolat social et religieux toute son ampleur et sa pérennité, il faut établir notre vie publique, notre vie nationale dans les conditions qui seules peuvent assurer la liberté sainte de nos initiatives. Il faut surtout conserver sur cette terre d'Amérique la vie même de la race française, et ne pas laisser s'éteindre les ardeurs, les générosités de notre sang. "Vivre, dit excellemment Mgr Paquet, c'est exister, c'est respirer, c'est se mouvoir, c'est se posséder soi-même dans une juste liberté ! La vie d'un peuple, c'est le tempérament qu'il tient de ses pères, l'héritage qu'il en a reçu, l'autonomie dont il jouit et qui le protège contre toute force absorbante et tout mélange corrupteur" (3).

C'est donc de tous ces éléments bien conservés que se compose notre vie nationale, et c'est donc de ces énergies que dépend l'effi-

1—Cf. p. 188.

2—Cf. p. 189.

3—Cf. p. 194.

cacité de notre action providentielle, plus encore que du nombre ou du chiffre de notre population.

“Qu’était la Grèce dans ses plus beaux jours ? un simple lambeau de terre, comme aujourd’hui, tout déchiqueté, pendant aux bords de la Méditerranée, et peuplé à peine de quelques millions de citoyens. Et cependant, qui l’ignore ? de tous les peuples de l’antiquité, nul ne s’est élevé si haut dans l’échelle de la gloire; nul aussi n’a porté si loin l’empire de son génie et n’a marqué d’une plus forte empreinte l’antique civilisation. J’oserai le déclarer : il importe plus à notre race, au prestige de son nom et à la puissance de son action, de garder dans une humble sphère le libre jeu de son organisme et de sa vie que de graviter dans l’orbite de vastes systèmes planétaires” (1).

Ce n’est donc pas le nombre, ni la force qui importe, c’est la qualité de la vie; ce n’est pas la richesse qui finit par avoir raison dans l’histoire de l’humanité, c’est la pensée, c’est l’art, c’est le génie. Mais ce n’est pas à dire que nous devons mépriser les activités économiques qui assurent la fortune; c’est à dire plutôt que nous devons par dessus tout nous garder des influences, des emprises d’une civilisation matérielle qui étale partout, comme les plus glorieux trophées, ses greniers d’abondance, et qui tend, en Amérique, à faire estimer plus que tout la richesse, le luxe, et tous les rayonnements fascinateurs du métal.

“Pendant qu’autour de nous d’autres peuples imprimeront dans la matière le sceau de leur génie, notre esprit tracera plus haut, dans les lettres et les sciences chrétiennes, son sillon lumineux. Pendant que d’autres races, catholiques elles aussi, s’emploieront à développer la charpente extérieure de l’Eglise, la nôtre, par un travail plus intime et par des soins plus délicats, préparera ce qui en est la vie, ce qui en est le cœur, ce qui en est l’âme. Pendant que nos rivaux revendiqueront sans doute, dans des luttes courtoises, l’hégémonie de l’industrie et de la finance, nous, fidèles à notre vocation première, nous ambitionnerons avant tout l’honneur de la doctrine et les palmes de l’apostolat.

“Nous maintiendrons sur les hauteurs le drapeau des antiques

croyances, de la vérité, de la justice, de cette philosophie qui ne vieillit pas parce qu'elle est éternelle ; nous l'élèverons, fier et ferme, au-dessus de tous les vents et de tous les orages ; nous l'offrirons aux regards de toute l'Amérique comme l'emblème glorieux, le symbole, l'idéal vivant de la perfection sociale et de la véritable grandeur des nations" (1).

* * *

C'est par cet appel vigoureux vers le drapeau, vers l'idéal de notre race, vers les œuvres supérieures de notre vocation sociale que Mgr Paquet terminait son discours sur la vocation de la race française en Amérique.

Au cœur même des développements très justes qui définissaient les conditions indispensables de notre apostolat, l'orateur avait jeté une pensée sur laquelle il devait plus tard, en une autre occasion mémorable, revenir avec plus d'insistance ; il avait indiqué la nécessité où nous sommes de bien conserver notre langue française. Il n'y a pas de vie nationale sans une langue propre qui la traduise. Nous ne serions plus canadiens-français le jour où nous aurions oublié ou trahi le parler des ancêtres. Nous serions deux fois coupables si nous laissions se perdre, dans la promiscuité des idiomes qui s'expriment autour de nous, l'intégrité et la douceur de notre langue : la langue française est un don rare, un privilège d'aristocratie intellectuelle qui n'est fait qu'à la famille dont nous sommes. "Quand la langue d'un peuple s'appelle la langue française, quand elle a l'honneur de porter comme dans un écrin le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie" (2).

Dix ans après, Mgr Paquet était invité à traiter devant l'auditoire du premier Congrès de la langue française au Canada, le très grave sujet : l'Eglise catholique et le problème des langues. On était au lendemain du jour, ou plutôt à l'heure même où nos compatriotes du Maine et de l'Ontario étaient persécutés dans leur

1—Cf. pp. 201-202.

2—Cf. p. 195.

langue, souffraient du fanatisme étroit et tyrannique qui allait jusqu'à faire servir à des fins d'anglification et d'assimilation leur organisation paroissiale. Le moment était véritablement tragique: chaque auditeur portait en sa conscience de patriote la blessure profonde, irritée, faite à ses frères de London ou de Portland. Était-ce bien la politique de l'Eglise d'utiliser son influence spirituelle pour opprimer les races? Il fallait quelqu'un pour démontrer que tels ne furent jamais sa pensée, ni ses desseins, et qu'au contraire l'Eglise a toujours respecté, pour les transformer en instrument de christianisation, les idiomes nationaux. Nul ne pouvait mieux exposer et résoudre cette question que Mgr Paquet. Il prononça l'un des plus remarquables discours qui aient jamais vibré sur des lèvres canadiennes. L'auditoire acclama l'orateur qui réapparaissait à la tribune après plusieurs années d'un long silence, auquel la maladie l'avait condamné, il souligna d'applaudissements enthousiastes les passages où étaient proclamés les droits et célébrées les gloires du parler français au Canada. Jamais peut-être Mgr Paquet n'avait traduit en termes plus heureux, en périodes plus ardentes, des pensées plus vigoureuses : ce discours est à la fois un plaidoyer et un chef-d'œuvre de notre langue.

Dès le début, l'orateur avait posé avec une éloquente précision le problème des langues dans l'Eglise, et il avait affirmé avec une hardiesse élégante d'utiles vérités.

“Le catholicisme est universel.

“Il n'a pas pour mission d'opérer un triage des langues ni une sélection des peuples, mais d'utiliser toutes les langues et d'évangéliser tous les peuples.

“Ses ministres, de par leur état, ne sont ni des constructeurs d'empires ni des champions de républiques, mais des sanctificateurs et des apôtres.

“Le Christ, leur modèle, n'a pas étendu sur la croix ses mains sanglantes pour distribuer aux races préférées des sceptres et des couronnes, mais pour embrasser dans une même étreinte tous les hommes et pour répandre sur toutes les races les bienfaits de l'œuvre rédemptrice” (1).

1—Cf. pp. 274.275.

C'est de ce dessein d'amour que s'est inspirée l'Eglise, et pour l'accomplir elle se sert, comme d'instruments indispensables, de deux langues : la langue latine, pour traduire en formes précises et invariables son immuable symbole, la langue maternelle pour parler à tous les peuples un idiome qu'ils comprennent. L'Eglise a toujours communiqué en toutes les langues le Verbe de vie; ses missionnaires n'ont jamais dédaigné "ni les rudes accents des langues en formation ni les grossiers dialectes des foules illettrées."

"On ne saurait citer de l'Eglise, déclare Mgr Paquet, j'entends de l'autorité souveraine qui la gouverne, ni une démarche, ni un décret, ni un mot par lequel elle ait enjoint à un groupe quelconque de fidèles d'abdiquer le culte du parler ancestral. On ne l'a jamais vue, on ne la verra, Dieu merci, jamais poser sur le cœur de ses fils une main de Cosaque pour en surprendre et en étouffer les légitimes battements. Elle leur prescrit des dogmes; elle leur impose des devoirs; elle laisse à la nature le soin de dessiner et de combiner sur leurs lèvres les lettres et les sons qui traduisent leurs croyances et qui forment leur prière" (1).

Et l'orateur cite abondamment les faits et les documents législatifs où s'est retrouvé tout le long des siècles le souci de l'Eglise de respecter la langue maternelle de ses enfants.

Et pourquoi la langue de France, "qui s'est identifiée avec l'apostolat chrétien," ne jouirait-elle pas, partout où elle est parlée, de ces droits imprescriptibles? N'a-t-elle pas été depuis des siècles la messagère des plus hautes pensées, n'a-t-elle pas servi à l'expression de l'une des littératures qui ont le plus honoré l'esprit humain, n'a-t-elle pas, ici au Canada, exercé un merveilleux ministère, et après avoir immortalisé l'ancienne France, créé sur ce continent une France nouvelle?

C'est, chez nous, il faut bien le dire, l'Anglo-saxon et l'Irlandais qui se sont trop souvent montrés hostiles à la liberté de notre langue. Les deux races anglaise et irlandaise, venues ici après nous, prennent ombrage de notre active et impérissable survivance; elles voudraient lier sur nos lèvres le verbe — plus harmonieux que le leur — qui reedit chaque jour nos espérances. L'orateur du Congrès

1—Cf. p. 278.

de la langue française, avec une délicatesse et une discrétion qui sont des formes de son atticisme, ne voulut pas mettre en cause les ennemis de notre parler ; ils s'abstint de toutes récriminations ; il termina seulement, par ces fraternelles paroles, son admirable harangue :

“Les races baptisées par saint Rémi, saint Augustin et saint Patrice, portent sur leur front assez de gloire et dans leurs traditions assez de souvenirs mémorables pour se témoigner un mutuel respect, pour s'accorder une confiance réciproque, pour s'unir et pour fraterniser dans la profession d'une même foi, dans la pratique et la diffusion d'un même Evangile” (1).

* * *

On a quelquefois accusé notre éloquence patriotique de se traîner dans les banalités et les lieux communs, et certes, les discours de nos fêtes de Saint-Jean-Baptiste ne sont pas tous faits pour détruire cette accusation. Il est incontestable, d'ailleurs, que depuis quelques années, cette éloquence se renouvelle et se fortifie. Les discours de Mgr Paquet prouvent assez que l'on peut être vraiment éloquent quand on prend pour point d'appui et pour tremplin les faits et les leçons de notre héroïque histoire.

* * *

Veut-on, d'ailleurs, une autre preuve de la façon dont Mgr Paquet peut féconder un sujet, et l'enrichir de toutes les inspirations de sa pensée personnelle : qu'on relise les éloges académiques que contient son livre.

L'éloge du très regretté abbé Lortie, celui de Mgr Tanguay, l'auteur du Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, prononcé devant les membres de la Société Royale, celui, beaucoup plus ancien, de l'abbé Louis Olivier, professeur de Seconde au Petit Séminaire de Québec, sont des pages chargées d'émotions et d'idées, où le cœur a sa part autant que l'esprit, mais où le sentiment est toujours relevé par la pensée.

1—Cf. p. 287.

Dans cette série de discours académiques il faut particulièrement signaler et louer une conférence sur Léon XIII, donnée à l'Université à l'occasion des noces d'or épiscopales de ce grand pape.

La conférence sur Léon XIII forme, avec les deux discours sur la vocation de la race française en Amérique et sur l'Eglise et le problème des langues, les trois pièces maîtresses du recueil. Elle les a, d'ailleurs, précédés dans l'ordre chronologique. C'est en 1893 que cette conférence fut prononcée, et l'on peut dire qu'elle révélait dès lors en l'orateur une manière nouvelle, plus précise, plus substantielle et plus vigoureuse, et en quelque sorte plus spontanée et plus jaillissante que la première, celle des discours qui commencent le recueil. L'esprit de l'orateur y apparaît plus personnel et plus hardi; il porte en une phrase plus rapide et plus chaude une pensée plus forte. C'est la manière que gardera désormais Mgr Paquet, que l'on reconnaîtra dans tous les discours qui tomberont de sa plume et de ses lèvres.

L'éloge de Léon XIII se recommande spécialement par une grande élévation de pensée philosophique. Le pape philosophe et théologien que fut Léon XIII avait publié des lettres, et posé des actes qui attirèrent sur le Vatican les regards et l'admiration de l'univers. Mgr Paquet résume en la commentant l'œuvre magistrale du Pontife; il met en lumière vive les trois articles de son programme doctrinal et social: l'accord de la foi et de la raison, l'union de l'Eglise et de l'Etat, l'harmonie entre les hautes classes et les classes ouvrières; puis il montre en Léon XIII, avec le génie de la pensée qui s'impose à tous les esprits, le génie de l'action qui commande le respect des chefs d'Etat, et exécute les hautes œuvres de la diplomatie pontificale.

C'est à propos de l'attitude de Léon XIII en face de la république, c'est à l'occasion de ses tendresses paternelles pour le peuple de France, et pour justifier, du point de vue doctrinal, la politique dite de "ralliement" autour de la république qu'avait approuvée le Souverain Pontife, que Mgr Paquet a écrit une page que vous voulons encore citer. Les contemporains de Léon XIII avaient affirmé que ce grand pape était démocrate, et ils s'autorisaient, pour le soutenir, "de l'attitude prise par la Cour de Rome dans toutes les graves questions du monde social moderne". Mgr Paquet n'avait pas a

formuler pour Léon XIII une profession de foi politique. Il rappela seulement que saint Thomas, "l'oracle du moyen âge auquel le pape actuel se plaît à emprunter ses doctrines les plus lumineuses," enseigne la supériorité d'une monarchie sagement tempérée sur la république ; il remarqua en passant que la papauté est elle-même une monarchie, et il ajouta :

"Quant à l'Eglise dont l'unique but est de sauver les âmes, indépendante de tous les partis, elle les domine de toute la hauteur de sa céleste origine; elle ne fait pas les pouvoirs humains, mais elle les couvre du respect qui seul peut maintenir et consolider la paix publique. Et si, au lieu de couronner les Charlemagne et les Louis IX, nous la voyons aujourd'hui bénir la démocratie, si cette main qui jadis faisait couler sur le front des rois l'huile consécration, s'applique présentement avec un soin plus jaloux à régénérer le front du peuple, à sauvegarder sa foi, à orienter sa marche, à consacrer le fruit de ses sueurs, à répandre sur ses plaies le baume réparateur des divines consolations, non, mesdames et messieurs, ce n'est pas l'Eglise qui a changé. Ce qui a changé, c'est le monde; ce sont les empires, ce sont les nations au sein desquelles la classe populaire, brisant avec effort les liens hiérarchiques de l'ancien ordre social, a créé une nouvelle puissance qu'il importe de contenir dans les limites du devoir, si on ne veut pas que cette force, aveugle et indomptée, rejetant toutes traditions et s'émancipant de tout frein, finisse par tout renverser dans sa course impétueuse et par ensevelir la société sous les ruines " (1).

C'est par de telles envolées, et par une telle précision de mots et d'idées, que Mgr Paquet tint sous le charme, pendant plus d'une heure, son auditoire du 27 février 1893.

* * *

Deux ans plus tard, le conférencier de l'Université se retrouvait dans une modeste église de campagne; il parlait, non plus à un auditoire académique, mais à un peuple de laboureurs. A l'autel venait de s'accomplir une grande merveille : sous la main de l'évêque consécrateur un jeune lévite avait courbé le front et reçu l'onction

1—Cf. pp. 155-156.

sacerdotale : il était prêtre. L'émotion fut grande dans cette foule qui pour la première fois contemplait un tel spectacle; je sais des larmes très douces qui, ce matin du 12 mai 1895, ont jailli de cœurs très reconnaissants.

Mgr Paquet, qui pour bien des jeunes prêtres de cette époque fut tout à la fois le maître le plus admiré et l'ami le plus bienveillant, avait accepté de dire à cet auditoire populaire ce que c'est que le prêtre. Fidèle à lui-même, et à cette loi qu'il s'est imposée de parler, avec un égal respect du Verbe, à tous les auditoires, le prédicateur fit voir comment Dieu prépare les âmes sacerdotales, puis il montra dans le prêtre la personnification de Dieu, et l'instrument des œuvres de Dieu. Au moment où il définit la mission du prêtre dans le monde, il esquissa ce portrait, ce tableau de vie pastorale que n'aurait pas désavoué Lamartine :

“Voyez-vous cet homme vêtu de noir qui, de bonne heure le matin, un bréviaire sous le bras, dirige ses pas empressés vers le temple divin, qui, chaque jour, monte gravement à l'autel pour y offrir la victime sans tache et pour tendre vers l'auteur de tout bien ses mains et ses lèvres suppliantes ; dont la vie est toute liée et comme enchaînée à la vôtre; qui vous suit sur toutes les routes et à travers tous les deuils; qui pleure sur toutes les tombes, sourit sur tous les berceaux; qui s'émeut de toutes vos joies et s'afflige de toutes vos tristesses; dont la bouche jamais ne s'ouvre que pour instruire et bénir; dont le cœur jamais ne palpite que du battement même de vos cœurs; dont la bonté modeste, magnanime, onctueuse, sympathise avec le plus humble et le plus oublié d'entre vous. Eh bien ! je n'hésite pas à le dire, sûr en cela de rendre vos pensées et la pensée reconnue de l'Eglise, cet homme, c'est le plus digne et le plus insigne bienfaiteur que le ciel ait donné à la terre” (1).

Quelques années après, Mgr Paquet parlait à de toutes jeunes enfants, à l'autel même où elles venaient de faire leur première communion. Sa pensée se fit très tendre, très douce, et sa phrase toute caressante. Il dit à ces enfants l'amour de Notre Seigneur pour les petits, les joies de cette première rencontre eucharistique; il les supplia de ne perdre jamais le souvenir de cette journée, et il les

1— Cf. pp. 316-317.

avertit, avec des paroles très simples et très touchantes, qu'un jour dans la vie, quand tout nous a quittés, Jésus seul nous reste.

“Vous grandirez, mes chères enfants. A l'enfance succédera la jeunesse, à la jeunesse l'âge mûr, à l'âge mûr la vieillesse. La vie, si brillante pour vous à son aurore, se couvrira peu à peu de nuages; elle vous apportera son lot commun de joies et de peines, de succès et de revers, mille déceptions, mille inquiétudes, mille dangers. Les illusions de vos jeunes cœurs tomberont à vos pieds, une à une, comme des feuilles sèches. La mort aussi fera son œuvre, s'attaquant aux êtres qui vous sont le plus chers, à ceux-là mêmes dont vous êtes en ce moment la joie et l'orgueil, et dont le bonheur si vrai se mêle et se confond avec celui que vous ressentez. Mais dans ce désenchantement et dans ce malheur, et quand peut-être tout sera tombé et tout aura disparu près de vous, vous ne serez pas seules. Quelqu'un vous restera, et ce confident suprême de vos peines, et ce consolateur fidèle de vos tristesses, ce sera l'ami qui ne trompe jamais, le Dieu du tabernacle et le Jésus de la table sainte qui vous tend aujourd'hui sa main, et qui vous ouvre aujourd'hui son cœur” (1).

* * *

Nous avons multiplié les citations pour que le lecteur aperçoive lui-même et apprécie le mérite des *Discours et Allocutions*. S'il nous fallait maintenant définir quelques-uns des procédés oratoires de Mgr Paquet, et caractériser son éloquence, il importerait, croyons-nous, de bien rappeler que ses discours et allocutions valent tout d'abord par l'éloquence des idées.

On a dit avec beaucoup de raison que l'éloquence est avant tout le don d'être ému et l'art de communiquer à d'autres son émotion. Sans émotion chaude et artistement traduite il n'y a pas de véritable éloquence. Mais il faut bien ajouter que l'émotion ne suffit pas à l'orateur, et qu'elle n'est plus qu'une vaine agitation de l'âme quand elle ne se charge pas d'idées, de faits, d'arguments, de démonstrations; et il faut aussi affirmer que l'orateur doit d'abord s'adresser à l'esprit de son auditoire, avant de prétendre à le frapper au cœur. Et par conséquent, s'il n'y a pas d'éloquence sans passions, il n'y en a

pas non plus de véritable sans raisons, et la meilleure éloquence est celle qui fait jaillir l'émotion des arguments eux-mêmes, qui transforme en chaleur le mouvement de la pensée.

S'il est arrivé, au début de sa carrière oratoire, que Mgr Paquet ait paru se trop complaire dans l'harmonie des phrases, dans l'abondance cicéronienne des périodes, et qu'il ait alors quelquefois trop accordé à l'émotion esthétique, il faut tout de suite ajouter que telle n'est pas, d'ordinaire, son éloquence, et que celle-ci se fonde plutôt sur une argumentation diligente, sur une construction d'idées solide et architecturale. Mgr Paquet a particulièrement le goût des idées générales; ses exordes en sont remplis, et aussi ses chefs de développements. Il procède, comme font les philosophes, par la décomposition des idées. Il descend des principes généraux vers les faits, vers les idées particulières, vers les conclusions rigoureuses. Du reste, il manie l'induction aussi prestement que la déduction, et l'on reconnaît à sa manière d'argumenter le théologien qui est rompu aux fortes disciplines de la scolastique. La méthode scolastique a donné à l'esprit français le goût et l'habitude l'ordre, de la logique, de la conduite régulière des pensées; elle lui a appris à raisonner juste, et à s'exprimer de même; et certes, les discours de Mgr Paquet pourraient être une preuve nouvelle de cette constatation très ancienne.

Et c'est pourquoi les discours de Mgr Paquet sont essentiellement éducateurs: ils enseignent à penser rigoureusement et à écrire artistement. Il y a dans son œuvre des pages,—nous avons déjà particulièrement désigné trois discours—qui devront figurer dans nos anthologies classiques.

La langue de cet orateur est surtout faite de notes musicales et d'harmonie. Si quelquefois l'harmonie trop soutenue, trop berçante, a pu donner l'illusion d'une pensée qui manquait de vigueur oratoire, il n'est que juste de dire que l'orateur a bien vite gagné en énergie ce qu'il semblait perdre en virtuosité élégante. Et si l'on veut des exemples de cet art de ramasser la pensée, de la presser, de la tendre, de la lancer en flèches aigues, qu'on relise certaines pages de la conférence sur Léon XIII, ou du discours sur l'Eglise et le problème des langues, ou encore du sermon sur l'autorité religieuse (1).

1—Cf. entre autres, dans ce sermon, les pages 176-178.

Souvent Mgr Paquet fait briller une image pour mieux faire voir une idée. Ces images ne sont jamais faites de couleurs voyantes ou criardes. Quelques-unes, autrefois, pouvaient paraître un peu ternies par l'usage; depuis longtemps elles se sont renouvelées, elles sont judicieuses, empruntées d'ordinaire à la nature, ou bien aux arts plastiques. Ecoutez cette définition du style de Léon XIII.

“Léon XIII écrit en artiste. Sa phrase taillée dans le marbre de la plus pure latinité, est d'une beauté sculpturale, et on dirait qu'en la façonnant il veut enchasser comme dans un écrin le riche trésor de ses conceptions. Un charme tout puissant rayonne de son style. Tout y concourt à flatter l'esprit : et le choix des expressions, et la justesse des rapprochements, et le rythme des périodes, et le nerf du langage, et cette grave et sonore mélodie dont les sons de la langue latine, heureusement combinés, portent en eux le secret” (1).

Une autre langue que la latine possède aussi ce secret des mélodies sonores et graves, quand elle est touchée par des artistes, c'est la française. Elle aussi s'érige en périodes sculpturales, et reflète en ses mots la pure lumière des hautes pensées. Chacun le savait déjà. Les *Discours et Allocutions* de Mgr Paquet en avaient convaincu de nombreux auditoires ; ils en persuadront maintenant tous leurs lecteurs.

CAMILLE ROY, P^{TRE}.

1—Cf. p. 139.

AVIS AUX ABONNES

En fait de réclamations pour arrérages nous nous sommes contentés jusqu'ici du modeste avis imprimé en marge de la couverture de notre revue.

Pour des raisons urgentes, nous croyons devoir nous départir, pour cette fois, d'une réserve aussi exagérée, et nous prions instamment ceux de nos abonnés qui ne seraient pas tentés d'acquitter d'avance leur abonnement de l'année prochaine, de nous faire tenir au moins sans retard ce qu'ils nous doivent d'arrérages jusqu'à la fin de l'année 1915.

Et surtout, qu'on veuille bien nous exempter des frais d'un compte sous enveloppe affranchie de trois sous!

ESSAI SUR L'ORIGINE DES DÉNÉS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

(Suite)

XIV

TOUJOURS PSYCHOLOGIQUE

Les esprits qui remplissent le monde, au dire d'Indiens et de Sibériens, se manifestent aux individus surtout par le moyen des songes. D'où la grande importance que les aborigènes, aussi bien asiatiques qu'américains, attachent à cette opération de l'esprit, qui, parmi nous, n'a rien que de naturel. "Ils sont grands observateurs des songes", lisons-nous des Kamtchadales (1). "Ils attachent aussi aux songes la même importance que la plupart des peuples de l'antiquité", écrivais-je moi-même des Dénés occidentaux. "C'était pendant qu'ils rêvaient qu'ils prétendaient communiquer avec le monde surnaturel, que les chamans étaient investis de leur merveilleux pouvoir sur la nature, et que chaque individu recevait son propre *nagwal*, ou génie protecteur" (2).

De fait, telle est la crainte superstitieuse que les Dénés ont du rêve qu'ils l'étendent même au simple sommeil. Pour cette raison, ils n'oseront jamais réveiller un individu qu'ils s'imaginent recevoir quelquefois des communications du monde invisible au moyen des songes. Ces idées sont restées ancrées même chez beaucoup de chrétiens, et je ne puis me rappeler sans sourire les bons tours que je leur ai joués lorsque, après une rude journée de travail ou de visites plus ou moins appréciées, je m'avisais, pour me débarrasser de celles que je prévoyais, de faire semblant de sommeiller près de ma table de travail. Les importuns arrivaient bien comme je m'y étais attendu; ils brûlaient du désir de me parler, mais aucun d'eux n'était assez brave pour me réveiller.

1—Grieve et Jeffreys, *op. cit.*, p. 72.

2—*The Western Dénés*, p. 161.

Ce sujet m'amène insensiblement à un autre que je crois de même nature, celui des pamoisons. "Il est tombé en faiblesse" se dit en porteur *ukbwa-utbézet*, expression qui, étudiée de près, revient à dire: l'esprit s'est abattu sur lui. Il n'est donc pas étonnant de voir le cas que font de cet état des Indiens qui croient comme instinctivement le monde rempli d'esprits plus ou moins nuisibles.

Et pourtant ces cas de défaillance physique sont, chez certaines tribus, on ne peut plus fréquents. J'ignore ce que sont les Chilcotins aujourd'hui ; mais lorsque j'étais leur missionnaire, de 1882 à 1885, il ne se passait probablement pas de jour sans quelque nouvelle "attaque de l'esprit", c'est-à-dire cataménie, sinon catalepsie. L'immense majorité des cas appartenait au premier de ces deux désordres pathologiques, et c'étaient les femmes, les jeunes filles surtout, qui en étaient le plus souvent victimes. Un mot inattendu, un bruit soudain, une surprise par trop forte, suffisaient pour les faire tomber sans connaissance ; et parfois on aurait été tenté de soupçonner de la supercherie si l'on ne s'était aperçu, aux contorsions effrayantes et souvent même au sang qui leur sortait de la bouche, que la crise était bien réelle. Ces attaques cataméniques étaient alors si fréquentes que, à la fin, je n'y prenais plus garde, et n'en aurais été nullement contrarié n'était qu'elles arrivaient souvent à des jeunes filles que j'interrogeais soudain sur quelque point du catéchisme, et auxquelles la surprise, et peut-être aussi la peur de confesser leur ignorance devant l'assemblée dont elles faisaient partie, faisaient perdre connaissance.

Pour cette raison, un Déné évite scrupuleusement de surprendre n'importe qui, et le mot qu'il emploie pour désigner cet accident, qu'il croit intimement lié à la conservation des sens, trahit l'importance qu'il y attache.

Or Waldemar Jochelson, qui a étudié scientifiquement les peuplades de la Sibérie orientale, a trouvé chez les Tchouktchis, les Tongouses, les Yakoutes, les Koriaks et les Youkaghirs une maladie nerveuse qu'il appelle hystérie arctique et qui me paraît identique, ou du moins assez semblable, à celle dont souffraient mes Chilcotins, mes Porteurs, mes Babines et une partie des Nahonais. Le nom que les Asiatiques donnent à cette affection morbide indique qu'ils croient le patient "possédé de mauvais esprits".

Jochelson parle de deux manières dont elle se manifeste. La première est accompagnée de chants, puis de violentes contorsions du corps. Parlant en particulier du cas d'une jeune fille qu'il vit sous l'empire de ce dérangement nerveux, il écrit: "Une fois, après une attaque accompagnée de chants, elle eut des crampes. Son corps se plia comme un arc, pendant que ses mains étaient crispées" (3). Rien de plus commun que ces deux phénomènes chez mes anciennes ouailles chilcotines.

La seconde manière dont se manifeste cette affection nerveuse en Sibérie coïncide, autant que je puis le voir, avec l'état de l'Indien qui a subi un choc soudain, comme une forte surprise qui lui fait momentanément perdre la tête. Seulement il y a alors en Sibérie un élément d'obscénité dont je n'ai point été témoin parmi mes anciens sauvages. Par ailleurs, c'est la même chose, et, en Asie aussi bien qu'en Amérique, ces manifestations pathologiques nécessitent (?) souvent les services du chaman. Elles sont, croit-on fermement, dues à l'intervention des esprits, et celui-là qui peut seul les maîtriser doit naturellement être appelé.

J'ai cité un contemporain, Waldemar Jochelson. Nous voyons par un ancien auteur que cette disposition des femmes sibériennes aux dérangements nerveux ne date pas d'hier. Voici ce que Sarytschew écrivait il y a bien longtemps :

"Le 19 novembre, nous atteignîmes la rivière Aldan et les premières yourtes des Yakoutes. En entrant, il se produisit une scène comique qui ne fut pas autant du goût du docteur, qui se vit violemment assailli à la figure sans être capable de découvrir au travers de son masque d'où lui venait cet assaut. Aux cris perçants qui se faisaient entendre, il conjectura sans difficulté que l'auteur devait en être une femme qui, dans un accès d'une espèce de frénésie, s'était précipitée sur le docteur pour lui arracher son masque —et c'était le cas. Après qu'on l'eût arraché de force à son étreinte impétueuse, elle continua à crier jusqu'à ce quelle tombât par terre à bout de forces et sans connaissance.

"Les Yakoutes regardent ces attaques nerveuses comme des perturbations qu'il faut mettre au compte d'une terreur à laquelle les

femmes, surtout celles qui sont avancées en âge, sont très sujettes. Celles qui les subissent reçoivent le nom de miratschkens" (4).

Sarytschew n'était point un homme de science, et son explication de ce phénomène vaut ce que vaut l'opinion d'un voyageur qui, tout bon observateur qu'il puisse être, ne connaît point assez la mentalité des races primitives chez lesquelles il passe pour pouvoir en parler avec autorité. Je répète que ces aborigènes ont toujours vu l'œuvre des esprits dans ces dérangements nerveux, et tous les savants qui les ont étudiés s'en sont bien rendu compte.

C'est aussi cette foi aux esprits qui explique le système des totems, du moins en Sibérie et dans l'Amérique du Nord, malgré tout ce que MM. J.-G. Frazer, André Lang et d'autres savants de l'école anglaise ont pu écrire à ce sujet.

L'essence du totémisme est une question débattue avec acharnement, et qui a donné lieu à deux opinions assez distinctes (5). D'après les Anglais, représentés par Fraser dans son ouvrage monumental *Totemism and Exogamy*, le totémisme est une relation intime qu'on suppose exister entre un groupe de gens apparentés, d'un côté, et une espèce d'objets naturels ou artificiels, de l'autre, lesquels objets sont appelés les totems du groupe humain" (6).

La définition américaine considérant le totem comme uni à son conjoint par un lien plutôt religieux, ne restreint point ce conjoint à un groupe d'individus. Elle admet des totems qui n'ont rien à faire avec l'organisation sociale comme telle, et qui sont exclusivement personnels. Dans ce sens, ce sont comme des génies tutélaires personnifiés par des représentants de la nature non-intelligente, des génies que les tenants de l'école anglaise appellent des manitous.

Or nous lisons à propos des Yakoutes que "chaque tribu de ces gens regarde comme sacrée quelque créature spéciale, comme, par

4—*Op. cit.*, vol. IV, pp. 3, 4; Londres, 1910.

5—Ce mot est dérivé, assez irrégulièrement, d'une expression algonquine, et dénote par conséquent une institution qui fut d'abord connue comme distinctivement américaine.

6—*Totemism and Exogamy*, vol. IV, pp. 3. 4.

exemple, un cygne, une oie, un corbeau, etc., et cette créature n'est point mangée par cette tribu, bien que les autres puissent en manger" (7).

Quelle que soit l'école à laquelle on appartient, on a là un exemple évident de totémisme asiatique.

Dans le second volume de son grand ouvrage sur cette question, Fraser dit que "les deux tribus, les Koriaks et les Tchouktchis, qui habitent la partie de l'Asie la plus proche de l'Amérique, paraissent n'avoir absolument ni totémisme ni exogamie, ces deux grandes institutions qui sont si caractéristiques de l'Indien de l'Amérique du Nord" (8).

Bien que je sois bien des fois cité dans cet important ouvrage, j'avoue que je n'ai jamais fait de cette question une étude approfondie pendant mon séjour chez les Dénés. J'ai simplement décrit de mon mieux les institutions basées sur un ordre psychique que j'ai eu l'occasion d'observer pendant mon long stage chez ces Indiens. Je ne puis pourtant m'empêcher de déclarer que le docte Anglais se trompe en ce qui est des Tchouktchis et des Koriaks—du moins si nous prenons le mot totémisme au sens américain du mot, et probablement même aussi si nous suivons en cela l'école anglaise.

Comme c'est pour lui un système purement social, sans aucune connexion essentielle avec la religion d'un peuple, le totémisme est, dans son opinion, un corrélatif d'exogamie. Mais, tel que je le comprends, il n'a pas de relation nécessaire avec la descendance généalogique et n'a rien à faire avec les alliances matrimoniales. Bien que nous trouvions en Amérique beaucoup de tribus dans ce que je considère comme la seconde étape dans le développement de l'organisation de la société, le matriarchat, qui pratiquent l'exogamie parce qu'elles ont adopté le système des clans avec les totems sociaux qui en découlent, ceux qui en sont restés au premier stage, que je crois avoir été le patriarcat, ne connaissent généralement point ces totems claniques, mais n'en sont pas moins familiers avec les totems individuels ou personnels (9).

7—S. Muller, *Voyages from Asia to America*, pp. III, IV.

8—*Op. cit.*, vol 11, p. 348. Voyez aussi A. Lang, *The Secret of the Totem*; Londres, 1905.

9—Le tenants de l'école anglaise appellent ce totem un manitou.

Or les Tchouktchis connaissent certainement les derniers, et en cela ils ne font que se conformer à tous les primitifs, sans mélange de sang ou organisation empruntée, qui n'ont jamais entendu parler des premiers. C'est Wrangell qui nous l'apprend incidemment, à propos d'un chef tchouktchi dont il écrit que "son couvre-chef était orné à profusion de rassade et de pendants d'oreilles, et surmonté d'une grosse tête de corbeau, qu'il nous déclara devoir nous assurer un heureux voyage et une réception favorable" (10).

Le corbeau était évidemment le totem personnel de ce chef, et il nous est peut-être permis de déduire des derniers mots de Wrangell qu'il était aussi celui d'au moins un clan des gens chez lesquels il se rendait. C'est un fait bien connu qu'une communauté de clan, trahie par une identité de totem, garantit infailliblement la plus fraternelle réception dans n'importe quelle place.

Quant aux Koriaks, parmi lesquels Fraser ne peut non plus découvrir aucune trace de totémisme, voici ce que je lis dans un ancien auteur, Abernethy, qui écrit à propos de leur costume : "La couverture tannée est généralement peinte avec beaucoup de goût. Les figures représentant ces animaux qui ont été choisis par chaque tribu comme sa marque distinctive" (11).

Nous voilà donc en présence, non seulement du totémisme personnel, mais du totémisme social, ou clanique.

Le même auteur dit de ces Asiatiques lorsqu'ils sont en état de guerre: "Les Koriaks ont leurs divinités tutélaires, qu'ils emportent avec eux au cours de ces expéditions. Ces symboles par lesquels chacun représente son esprit familier sont peints en différentes couleurs et portés dans des sacs. Lorsqu'ils voyagent par eau, ils mettent ces sacs, leurs présents et tout ce qu'ils ont de précieux dans la partie antérieure de leur canot, où le chef est assis, avec nulle autre intention, je m'imagine, que celle de leur faire honneur" (12).

Que l'on compare maintenant ce passage qui regarde une tribu sibérienne avec celui de Hearne, qui a trait à la manière dont ses

10—*Narrative of an Expedition to the Polar Sea*, p. 349.

11—*Ap. McIntosh*, p. 116.

12—*Ibid.*, p. 151.

compagnons dénés se préparèrent au massacre des chutes Sanglantes (*Bloody Falls*), c'est-à-dire à la "bataille", telle qu'ils la concevaient.

"Lorsque nous arrivâmes à la rive ouest de la rivière, chacun peignit sur le devant de sa targe, ou de son bouclier, les uns, l'image du soleil, les autres celle de la lune, plusieurs différentes espèces d'oiseaux et de bêtes de proie, tandis qu'un grand nombre y représentaient des êtres imaginaires qui, d'après leurs sottes idées, habitent les éléments, la terre, la mer, l'air, etc.

"Sur ma demande pourquoi ils en agissaient ainsi, j'appris que chaque individu peignait sur son bouclier l'image de l'être sur lequel il comptait le plus pour réussir dans l'engagement qu'on se proposait de livrer. Quelques-uns se contentaient d'une seule représentation, tandis que d'autres, qui doutaient probablement de la qualité et de la puissance d'un seul objet, avaient leur bouclier couvert jusqu'au bord d'un groupe d'hieroglyphes absolument inintelligibles à tout autre qu'à celui qui les avait peints (13).

Quant aux Yakoutes, M. Sauer dit formellement que "toute tribu a un objet qu'elle vénère sans lui rendre aucun culte, comme l'aigle, le cygne, l'étalon, etc." (14).

Ne pourrait-on pas aussi voir l'équivalent du totem, ou génie protecteur, des sauvages américains dans ces représentations anthropomorphiques que plusieurs voyageurs du moyen-âge nous montrent comme présidant, en quelque sorte, aux destinées des Tartares

13—*Op. cit.*, pp. 148-59. Depuis que j'ai écrit ce qui précède, j'ai trouvé ce qui suit dans le compte-rendu du Congrès international des Américanistes (XVIIIe). L'auteur est un Russe qui a étudié scientifiquement les habitants des îles Aléoutiennes et de la Sibérie orientale. "Chacun des anciens Aléoutes avait son animal protecteur, ou *ugdux*, qu'il tenait de son père, de quelque autre parent ou du chaman. Il consistait dans la peau d'un animal, dont il devait se revêtir pour être transformé en l'animal correspondant" (W. Jochelson, *Riabouchinsky Expedition to the Aleutian Islands*, p. 340). Les italiques sont de moi.

Or le lecteur se rappellera que, d'après les vieillards qui renseignèrent le P. Petitot sur le passé de leur nation, les Dénés vécurent autrefois parmi un peuple dont les hommes avaient la faculté de se transformer en animaux. Nous avons vu que les autres attributs de ce peuple, tels que ses cuirasses, ses casques de bois, ses perruques, etc., ont leur pendant exact dans ce que nous savons des Aléoutes et de leurs voisins. A la lumière de ce que Jochelson nous apprend maintenant, il paraît plus que vraisemblable que ces gens-là durent se faire passer pour assumer la forme réelle de leur animal protecteur, pour échanger momentanément leur propre personnalité avec la sienne. Il ne serait donc pas téméraire de voir dans ce nouveau détail comme un anneau de plus dans notre identification des ennemis traditionnels des Dénés.

14—*Op. cit.*, p. 124.

sous la tente, ou momentanément stationnés dans leur demeures ambulantes? Voici ce que nous lisons à ce propos dans le récit de Guillaume de Rubruquis :

“Au-dessus de la tête du maître, il y a toujours une petite image comme une poupée faite de feutre, qu'ils appellent le frère du seigneur de la maison, et une autre de même sur la tête de la femme, qu'ils appellent aussi frère de la maîtresse, et cela attaché à la muraille. Entre ces deux, un peu plus haut, il y en a une autre petite fort maigre, qu'ils tiennent comme la gardienne de la maison” (15).

Ce qui pourrait nous porter à répondre affirmativement à la question ci-dessus est le passage suivant du même ouvrage : “Lorsqu'ils s'assemblent pour boire et se divertir, la première chose qu'ils font c'est d'asperger de leur boisson cette image qui est sur la tête du maître, et en font de même à toutes les autres par ordre” (16).

Tous les voyageurs en Sibérie, notamment Gmélin, ont parlé de ces effigies et du culte qu'elles reçoivent, non seulement chez les Tartares, mais chez les Tongouses, les Yakoutes et d'autres peuplades sibériennes.

D'un autre côté, si nous devons prendre le totémisme dans le même sens que M. Fraser, je dirai alors que, en le supposant réellement inconnu des tribus asiatiques les plus proches de l'Amérique comme cet auteur le fait, on aurait simplement dans cette circonstance un autre trait de ressemblance avec les aborigènes de l'Extrême Nord de l'Amérique, qui ignorent ce que j'appelle le totémisme social et le totémisme de clans qui s'ensuit, ainsi que l'exogamie ou d'endogamie.

Si nous passons maintenant du culte des esprits à la conception aborigène du principe vital de l'homme et du rôle qu'il remplit vis-à-vis de l'individu, nous pourrions encore y trouver matière à d'intéressantes comparaisons. La métempsychose, ou la transmigration des âmes, qui de nos jours passe pour être surtout le propre des races thibétaines et des nations qui ont embrassé le bouddhisme, ne saurait, je le sais, être regardée comme un criterium absolu de certitude ethnographique. Il n'en est pas moins frappant de la

15—Voyage, p. 253.

16—*Ibid.*, p. 254.

retrouver jusque sur les steppes glacées de l'Amérique du Nord, où l'on peut la considérer comme une manifestation du système animistique propre à la plupart des peuples primitifs.

Si le lecteur pouvait avoir accès aux livres populaires, aujourd'hui très rares, du P. Petitot, missionnaire pendant vingt ans chez les Dénés de l'est, il y verrait, entre autres choses, comment un enfant qu'on lui présentait à baptiser était réputé le fils d'une certaine vieille sauvagesse, alors qu'il était de notoriété publique qu'il avait été mis au monde par une jeune femme qui en récusait elle-même la maternité, parce que, déclarait-elle, le "fils aîné de cette vieille, décédé l'an dernier, est ressuscité dans mon sein" (17).

Le même missionnaire ajoute à ce propos : "Ralli, le Râle d'Eau, m'apprit alors, moitié sérieux moitié plaisant, que, conformément à l'antique croyance danite (*sic*), le premier petit enfant qui est conçu par une femme après le décès de quelqu'un de la tribu est considéré indubitablement comme l'incarnation ou la transmigration du défunt" (18).

Mais d'après la cosmogonie américano-sibérienne l'âme de ces défunts ne se réincarne pas toujours dans un nouveau-né. S'il faut en croire Capell Brooke (19), l'aurore boréale n'est pour les Lapons autre chose que les mânes de leurs parents trépassés dans l'acte de danser, et, d'après le même auteur, les Tongouses la croient formée par les esprits qui se battent dans l'air. Or les Dénés de l'est partagent pleinement l'avis des premiers. Ils voient en elle leurs amis défunts qui dansent dans les nuages, et lorsque l'aurore boréale est plus brillante que de coutume, alors qu'elle varie le plus en couleurs, formes ou situations, ils disent que leurs amis d'autrefois sont dans l'allégresse" (20).

Il en est ainsi des Cris, leurs voisins du sud, s'il faut en croire Amélia-M. Paget, qui a vécu de longues années dans leur voisinage immédiat. Ces Indiens voient dans ce phénomène "les esprits de leurs morts qui dansent. Aucun sauvage", ajoute cette auteur,

17—"Exploration du grand Lac des Ours", p. 276: Paris, 1893.

18—*Ibid.*, p. 277.

19—Cité par R. King, *Narrative of a Journey to the Shores of the Arctic Ocean*, vol. II, p. 104.

20—R. King, *op. cit.*, vol. II, p. 103.

“n’oserait siffler pendant la durée de cette manifestation lumineuse, vu que l’un des esprits pourrait avoir la tentation de revenir sur la terre si ses amis le rappelaient ainsi, et le retour sur la terre ne pourrait lui rapporter que des épreuves et des difficultés” (21).

Je terminerai ce chapitre en mentionnant un moindre point de la cosmogonie américaine pour l’équivalent duquel je dois, cette fois, aller jusqu’au pays des lamas. Dans le but de dérider un peu de lecteur, je reproduis mot pour mot un incident du voyage de l’abbé Huc au Thibet tel que le rapporte cet incomparable conteur :

“Ly-Kouo-Ngan ayant terminé son histoire, nous lui demandâmes quel était l’être puissant qui envoyait cette quantité épouvantable de grêle, de glace et de neige quand on s’avisait de faire du bruit en traversant le mont Wa-Ho.

—“C’est tout simple, nous répondit-il ; ce ne peut être que l’Esprit de la Montagne, le *Hia-Ma-Tching-Chin* (le crapaud divinisé)”.

—“Un crapaud divinisé !”

—“Mais oui ; vous savez que sur le sommet du Wa-Ho, il y a un lac ?”

—“Nous l’avons lu tout à l’heure dans l’Itinéraire.”

—“Eh bien ! sur les bords de ce lac, il y a un grand crapaud. On le voit difficilement, mais on l’entend souvent gémir et crier à plus de cent lis à la ronde. Ce crapaud habite les bords du lac depuis l’existence du ciel et de la terre. Comme il n’a jamais quitté ce lieu solitaire, il s’est divinisé et est devenu Esprit de la Montagne. Quand les hommes font du bruit et troublent le silence de sa retraite, il se met en colère contre eux, et les punit en les accablant de grêle et de neige” (22).

Plus loin, le même voyageur parle de cet être monstrueux comme du *Grand Crapaud*.

Or les forêts et les lacs de nos Dénés n’ont rien à envier sous ce rapport aux montagnes du Thibet. Eux aussi ont leur Crapaud Gigantesque (*Tæ’kwab-tco*), dont on m’a même montré l’ancre perché très haut sur la pente d’une montagne à pic. J’ai bien vu, de mes yeux vu, à une distance respectable, le repaire (?) de ce

21—*The People of the Plains*, pp. 116-17; Toronto, 1909.

22—*Op. cit.*, vol. II, pp. 449-50.

terrible batracien, dont la seule pensée inspire en Colombie Britannique tout autant d'effroi qu'au Thibet. L'amour de la stricte vérité ne me permet pourtant pas d'en dire davantage : le locataire du trou *in excelsis* a toujours eu peur de se montrer à mes yeux de prêtre. . .

(A suivre)

A.-G. MORICE, O. M. I.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

LA MESURE DU TEMPS

(Suite)

LES DIVISIONS DU JOUR

Il serait impossible de mesurer le temps avec quelque précision si le jour solaire moyen, la seule véritable mesure de la durée tant pour les astronomes que pour les besoins de la vie civile, n'était pas divisé en parties plus ou moins nombreuses et égales entre elles; ce sont ces intervalles de temps que l'on appelle des *heures*. Le jour astronomique, qui va d'un midi à l'autre, est divisé en 24 heures, chaque heure en 60 minutes et chaque minute en 60 secondes. Le jour civil commence à minuit, 12 heures plus tôt que le jour astronomique, et se compte de 0h. à 12h. du matin, et de 0h. à 12h. du soir.

Le mot *heure* n'a pas toujours eu le sens précis qu'il a aujourd'hui ; même au temps relativement récent de Platon et de Xénophon, il signifiait vaguement certaines phases du jour ou de l'année. Ce n'est que vers l'an 350 avant Jésus-Christ qu'il apparut avec le sens actuel. Grâce à l'influence des astronomes, il devint rapidement populaire, surtout au temps d'Hipparque, vers l'an 140 avant J.-C.

Le jour et la nuit, c'est-à-dire les périodes d'éclairement et d'obs-

curité, constituaient, chez les peuples primitifs, les seules divisions du jour solaire; les progrès de la civilisation, ainsi que la multiplicité et la diversité des occupations, imposèrent peu à peu des divisions plus nombreuses.

C'est ce qui arriva chez les Hébreux. A l'origine, on ne distingua que le jour et la nuit; plus tard, d'après plusieurs passages de la Genèse et du livre de Job, on trouve mentionnés ici et là : l'*aurora* ou crépuscule du matin ; le *matin*, c'est-à-dire le moment du lever du Soleil; la *chaleur du jour*, ce qui correspond à nos 9 heures du matin ; le *midi*; l'*heure du vent*, allusion au vent qui souffle un peu avant le coucher du Soleil ; le *soir*, intervalle de temps qui s'écoule depuis le coucher du Soleil jusqu'aux ténèbres de la nuit.

La nuit, à son tour, comprenait trois divisions assez vaguement déterminées et appelées *gardes* ou *veilles*, dont l'origine venait vraisemblablement des veilles des Lévites dans le Temple.

On voit par certains passages des livres de Jérémie, des Juges et de l'Exode, que la première partie de la nuit, c'est-à-dire l'intervalle qui sépare le coucher du Soleil de minuit, s'appelait le *commencement des veilles* ; la deuxième partie, la *veille de minuit*, durait de minuit jusqu'au chant du coq, et, enfin, le temps qui s'écoule depuis le chant du coq jusqu'au lever du Soleil constituait la *veille du matin*.

Les divisions du jour en usage chez les Grecs du temps d'Homère n'étaient pas plus nombreuses ni plus précises que celles employées par les Hébreux; Homère ne fait mention que de l'*aurora*, du milieu du jour ou *midi* et du *crépuscule*. Certains moments de la journée étaient aussi indiqués par les occupations journalières de l'homme; on disait, par exemple, l'*heure du repas*

Quant à la nuit, les Grecs distinguaient le *soir* de la nuit proprement dite, et celle-ci était partagée sans aucune précision par la position de certaines constellations.

Mais, dans la suite, apparaissent des divisions plus nombreuses, et Hérodote parle de la *pointe du jour*, du *premier chant du coq*, etc; l'invention des clepsydras, ou horloges à eau, permettait, d'un autre côté, de préciser les quatre divisions de la nuit, les *gardes*, dans le service des camps.

Chez les Romains comme chez les Grecs, les divisions du jour

et de la nuit subirent diverses modifications suivant les époques et les progrès de la civilisation.

Au temps de Romulus, il n'est question que du lever et du coucher du Soleil.

Un siècle avant l'ère chrétienne, du temps de Varron, le jour solaire était divisé en 7 parties, à savoir : *mane, dies, meridies, suprema, vesper, nox et intempestas*.

La première partie de la nuit, suivant Tite-Live, comprenait trois divisions principales : *primæ tenebræ*, le *concubium*, l'heure du coucher, puis *l'intempestiva nox* ou *noctis silentium*. Dans la deuxième moitié, à partir de minuit, on distinguait le *gallicium*, ou le moment où les coqs commencent à chanter, le *conticinium*, lorsqu'ils cessent de chanter, et le *diluculum*.

Un autre usage, qui prit son origine dans la vie des camps, s'introduisit plus tard chez les Romains: ce fut de partager la nuit en quatre *veilles* ou *vigilia*, et le jour en quatre parties appelées *mane, ad medium, meridiæ et suprema*.

Enfin, dès le commencement de l'ère chrétienne, les Romains, et plusieurs autres peuples, les Juifs en particulier, séparaient l'intervalle du lever au coucher du Soleil en douze heures qu'ils groupaient ensuite en quatre *tribories* de 3 heures chacune: c'étaient *prime, tierce, sexte et none*. L'on sait que cette manière de compter le temps est encore en usage dans l'Eglise pour la récitation de l'office divin.

Nous avons dit plus haut que le mot *heure* n'est apparu, chez les Grecs, avec le sens que nous lui donnons maintenant, que vers l'an 350 avant J.-C. Pour tous les autres peuples, la division du jour et de la nuit en douze heures, faisant suite aux subdivisions si vagues que nous venons de noter, semble avoir été la conséquence de l'invention des instruments horaires, c'est-à-dire du gnomon, des cadrans solaires et des clepsydras.

Le gnomon, espèce de cadran solaire à style vertical, est le premier appareil horaire dont il soit fait mention dans l'histoire ; connu des Chinois 24 siècles avant notre ère, il fut probablement introduit en Grèce par Anaximandre (610 à 547 avant J.-C.), et les Grecs, d'après Hérodote, le reçurent des Babyloniens. Bien que le gnomon puisse indiquer le temps par la longueur et la direction de l'ombre portée par le style, il n'en constituait pas moins un instru-

ment fort incommode, parce que cette longueur et cette direction de l'ombre ne sont pas les mêmes, pour un même lieu, suivant l'époque de l'année.

On réalisa un réel progrès avec les cadrans solaires, dont le style est dirigé suivant l'axe du monde et dont la construction, d'abord assez rudimentaire, devint très perfectionnée.

Les gnomons et les cadrans solaires n'étaient utilisables que pendant le jour et par ciel serein ; les horloges à eau ou clepsydes, connues des Egyptiens et des Chinois dès l'antiquité la plus reculée, servaient à marquer le temps pendant la nuit, ou pendant le jour par ciel couvert.

C'est par l'emploi de ces instruments que s'introduisit l'usage de diviser le jour, c'est-à-dire la période de lumière qui s'écoule entre le lever et le coucher du Soleil, et la période d'obscurité, depuis le coucher jusqu'au lever de l'astre radieux, en douze heures égales entre elles.

Mais ces heures ne devaient pas avoir la même durée d'un jour à l'autre, puisque, comme on le sait, les longueurs relatives des jours et des nuits varient suivant l'époque de l'année, pour un même lieu, et, suivant la latitude ou la position géographique, pour une même date; aux équinoxes seules, le jour est égal à la nuit pour toute la Terre, et les heures ont partout même longueur, celle de nos heures actuelles. Aussi a-t-on appelé *heures temporaires* les heures de durée variable suivant le lieu et l'époque de l'année. Les autres s'appelaient *heures équinoxiales*, et c'étaient les seules employées par les astronomes ; on faisait aussi la réduction des heures temporaires en heures équinoxiales, lorsqu'on voulait mesurer le temps avec précision.

Chez les Romains, avant l'usage des cadrans solaires, les divisions du jour étaient très vaguement déterminées; c'est ainsi que midi était annoncé par l'huissier des consuls, lorsqu'il voyait le Soleil entre les *rostris* et la *Græcostasis*. Comme chez les Grecs, on adopta, bien qu'avec lenteur, la division du jour en heures, de même que l'on employa longtemps les heures temporaires ; suivant la saison, il y avait l'*hora brumalis* et l'*hora æstiva*. Cette manière de supputer le temps persistait encore au deuxième siècle de l'ère

chrétienne, sous les Antonins, puisqu'on lit que Gallien mesurait les accès de fièvre en heures équinoxiales.

Les heures temporaires, de durée inégale d'un jour à l'autre, et, par suite, fort incommodes, étaient encore en usage au XV^e siècle, même longtemps après l'invention des horloges à poids; au lieu de les abandonner pour se servir exclusivement des heures égales ou équinoxiales, on préférait plutôt modifier chaque matin et chaque soir la longueur du pendule des horloges, afin de leur faire indiquer les douze divisions du jour et de la nuit, de longueurs variables suivant l'époque de l'année. Tant il est vrai qu'il est difficile de rompre avec une longue habitude, même lorsqu'elle présente de nombreux inconvénients.

L'heure locale, les heures nationales et l'heure universelle.

Une fois que la division du jour solaire en 24 heures eut été adoptée par tous les pays civilisés, il a fallu s'occuper de la solution de divers problèmes très importants qui se posent nécessairement par le fait de la forme sphérique de la Terre et de son mouvement de rotation.

Il est évident, en effet, que le Soleil, dans l'intervalle de 24 heures, passe successivement aux méridiens des lieux situés sur un même parallèle, et que, pour ces mêmes lieux, au même instant physique, les heures varient depuis 0 jusqu'à 24. Lorsqu'il est midi à Greenwich, il est minuit pour les localités dont la longitude est de 80° et entre ces deux demi-méridiens, il y a avance ou retard de 1h, pour une différence de 15° en longitude, suivant que le lieu est à l'est ou à l'ouest de Greenwich. Il y a donc, pour chaque lieu, une *heure locale*, dont il ne faut pas s'écarter, du moins d'une manière trop sensible, sans mettre toute notre vie en désaccord avec le mouvement du Soleil.

Il est vrai que l'heure locale varie peu d'un lieu à un autre, si ces lieux sont assez rapprochés, et cette différence n'était guère sensible avant la construction des chemins de fer, alors que, par suite de la lenteur des voyages, elle pouvait être attribuée à l'irrégularité des horloges. Mais la rapidité des déplacements a rendu indispensable l'adoption de la même heure pour un même pays,

et c'est là l'origine des *heures nationales*. En Angleterre et en Ecosse, l'heure du méridien de Greenwich devint légale en 1848, et, en France, le projet de loi du Gouvernement ainsi libellé : *l'heure légale en France et en Algérie est l'heure, temps moyen de Paris*, devint loi le 14 mars 1891.

Pour les pays de petite et de moyenne étendue, les heures locales diffèrent peu de l'heure nationale. Le plus grand écart ne dépasse pas une demi-heure; il est, pour la France, de 20 minutes à Nice et de 27 minutes à Brest.

La différence est de tout autre nature pour les pays très étendus en longitude, par exemple pour la Russie avec la Sibérie, les Etats-Unis et le Canada. C'est ainsi que, en hiver, lorsqu'il est midi à Halifax, le Soleil se lève à peine à Vancouver. Il faut ajouter aussi de graves inconvénients qui résultent de la proximité de plusieurs Etats dans un voisinage restreint, comme c'était le cas pour les cinq pays qui entourent le lac de Constance : la Suisse, le Grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière et l'Autriche. Il y avait cinq heures officielles sur les bords du lac, ce qui devait amener, pour les voyageurs en ces pays, une complication et une confusion profondes.

Les heures nationales étaient donc insuffisantes, et il fallait trouver mieux.

Le Congrès géographique international de Venise en 1881, la Conférence géodésique de Rome en 1883 et la Conférence internationale de Washington en 1884 étudièrent tour à tour le projet d'une *heure universelle*. La Conférence de Washington, en particulier, où 25 Etats étaient représentés, proposa "l'adoption d'une heure universelle pour tous les besoins pour lesquels elle peut être trouvée "convenable; cette heure ne devra pas empêcher l'usage de l'heure "locale ou d'une autre heure normale, qui paraîtrait désirable".

Il est évident que pour les besoins de la vie courante, laquelle doit être réglée sur le mouvement du Soleil, l'emploi des heures locales est indispensable. L'heure universelle, malgré les avantages de l'unification, ne pouvait convenir que pour les relations internationales, et pour les postes et les télégraphes; elle supposait aussi l'adoption d'un méridien initial unique. Si tout le monde

était d'accord sur ce sujet, il n'en était pas de même sur le choix de ce méridien d'origine, question grosse de rivalités nationales.

L'on sait que les longitudes se comptent à partir d'un premier méridien, choisi arbitrairement, et, bien qu'il ait toujours paru désirable, dans tous les pays, de rapporter les mesures à un méridien unique, l'on a employé, jusqu'à ces dernières années, plusieurs premiers méridiens, suivant les nationalités et les intérêts politiques.

L'on peut citer, outre le méridien de Rhodes, figuré sur la carte du monde par Dicéarque, disciple d'Aristote, et le premier dont l'histoire fasse mention, les premiers méridiens de Gibraltar, du Cap Vert, et de l'île de Fer, dans les îles Canaries, que Richelieu fit choisir au XVII^e siècle. Ce dernier fut proposé de nouveau au second Congrès international des Sciences géographiques, tenu à Paris, en 1875; mais, comme ce méridien était défini comme étant à 20° de longitude à l'ouest de Paris, on proposait par là même le méridien de Paris.

Toutefois, le méridien de Greenwich trouva de nombreux défenseurs, et il en fut de même à Venise, en 1881, et à Rome, en 1883. En réalité, la lutte se fit uniquement entre ces deux méridiens et les autres projets n'eurent pas d'écho, même celui de l'Académie de Bologne qui aurait eu l'originalité de donner, par le choix du méridien de Jérusalem, la même origine au *jour* qu'à l'*ère*.

Il y avait d'excellentes raisons à invoquer en faveur des deux méridiens en présence. Pendant un siècle, la géodésie française fut tout à fait prépondérante, et l'on peut citer de nombreuses mesures de longitudes, au Danemark, à Cayenne, au Sénégal, aux Antilles, au Cap, en Chine, de même que les mesures célèbres de la Terre par Picard, effectuées, sous les auspices de l'Académie des Sciences, sur le méridien de Paris.

D'un autre côté, par suite du développement de la marine anglaise, le méridien de Greenwich était employé, plus tard, par les neuf-dixièmes des marins du monde entier.

Quoi qu'il en soit, la conférence de Washington, en 1884, après la conférence de Rome de 1883, adopta par 22 voix contre 1 (Saint-Domingue) et deux abstentions (Brésil et France), le méridien de Greenwich.

Les fuseaux horaires

Pour éviter, d'une part, les inconvénients de l'heure locale, qui suppose des changements continuels d'heure dans les voyages, à cause, d'autre part, de l'incommodité manifeste de l'heure universelle, un certain nombre d'Etats, pour les besoins de la vie civile, pour les chemins de fer et les lignes télégraphiques, ont adhéré au système des *fuseaux horaires*, qui est une sorte de compromis entre ces deux heures.

Par le système des fuseaux horaires, la surface de la Terre est divisée en 24 fuseaux de 15° d'amplitude; l'origine est le méridien de Greenwich que l'on fait passer par le milieu du premier fuseau, lequel s'étend, par suite, à 7° 30' (30 minutes, en temps) de longitude des deux côtés de ce méridien. On est convenu que l'heure du méridien central d'un fuseau sera la même dans toute l'étendue de ce fuseau.

Tous les lieux, situés dans le fuseau d'origine, marquent, au même instant, l'heure temps moyen de Greenwich, ou l'heure de l'*Europe occidentale*. Il ne peut y avoir plus de 30 minutes de différence entre l'heure locale d'un endroit et l'heure *normale* du fuseau dans lequel il se trouve.

Dans le fuseau suivant, en allant vers l'est, on marque l'heure de l'*Europe centrale* qui avance exactement de 1h. sur l'heure de Greenwich. Puis vient le 3e fuseau, en avance de 2h. sur l'heure de Greenwich, ou l'heure de l'*Europe orientale*, et ainsi de suite jusqu'au 12e fuseau, en avance de 12 heures sur celle du premier.

Vers l'ouest, l'heure marquée dans chacun des fuseaux successifs retarde de 1h., 2h., 3h., . . . 12 h. sur l'heure de Greenwich.

Au Canada, qui s'étend du 4e au 9e fuseau, l'heure change 5 fois d'un océan à l'autre.

Voici comment les heures, en retard sur celle de Greenwich, sont distribuées dans notre pays :

4h. : *Atlantic Standard Time*.—Provinces Maritimes.

5h. : *Eastern Standard Time*.—Labrador occidental, Province de Québec, Ontario jusqu'au 82° 30' ouest.

6h. : *Central Standard Time*.—Manitoba, Keewatin.

7h. : *Mountain Standard Time*.—Alberta, Saskatchewan.

8h. : *Pacific Standard Time*.—Colombie Britannique.

9h. : Yukon.

Les avantages de ce système sont indiscutables, et il fit cesser le chaos où se trouvaient, avant son adoption, les chemins de fer américains qui étaient réglés sur 75 heures locales différentes.

Ajoutons encore que, par ce système, les horloges, dans tous les fuseaux, marquent la même minute et la même seconde, et que l'heure, d'un fuseau à l'autre, varie toujours d'un nombre entier.

C'est pour ces raisons, et d'autres encore, que presque tous les Etats l'ont adopté, y compris la France depuis 1911.

Cette dernière devait sans doute avoir quelque répugnance à adhérer au système des fuseaux horaires, parce qu'il comportait, comme conséquence nécessaire, l'abandon du méridien de Paris, et qu'il obligeait les hydrographes à modifier toutes les cartes marines.

Toutefois, pour entrer dans le mouvement qui se généralisait de plus en plus chez les pays étrangers, le Gouvernement fit adopter le 9 mars 1911, la loi suivante qui semblait tout concilier sans trop blesser les susceptibilités nationales :

L'heure légale en France et en Algérie est l'heure, temps moyen de Paris, retardée de 9 minutes 21 secondes.

C'était un moyen assez original d'accepter le méridien de Greenwich sans sacrifier explicitement celui de Paris.

Le changement d'heure eut lieu dans la nuit de 10 au 11 mars 1911.

Il nous resterait encore à parler de l'année, l'unité de mesure pour les longues périodes. Ce sera peut-être pour plus tard le sujet d'une étude spéciale.

HENRI SIMARD, PTRE.

LES CAPUCINS EN ACADIE ⁽¹⁾

(1632-1654)

LUTTES INTESTINES. 1638-1645

III

Par décret royal du 10 février 1638, le Sieur de la Tour avait été nommé gouverneur d'une partie de l'Acadie. C'était un puissant encouragement pour ses visées ambitieuses. Plus que jamais il était résolu de ne se donner ni trêve ni repos avant d'avoir chassé d'Aulnay de la terre acadienne. Ne faisant, d'ailleurs, point mystère de ses intentions, il se vantait "tout haut que dans deux ans il aurait ruiné d'Aulnay et sa compagnie". (2) Décidément le vieux proverbe: "Qui trop embrasse mal étreint" n'entraîne point dans ses calculs. Et c'est ce qui devait le perdre, malgré tous les soins qu'il prit pour arriver à ses fins.

Sa longue pratique des Sauvages, les sympathies qu'il espérait rencontrer parmi ses compatriotes de la Hève et de Port-Royal inspirèrent au Sieur de la Tour la pensée de pousser les Sauvages à la révolte et de semer la division parmi les Français, voire même de corrompre le commandant du fort de Port-Royal, en l'absence du gouverneur (3). Un échec à peu près complet (4) fut le résultat de toutes ses tentatives. Dès lors, il guettera la première occasion pour s'emparer de son adversaire.

En mars 1640, neuf soldats et deux bâtiments envoyés pour ravitailler le fort de Pentagoët contre une attaque projetée des Anglais de la Grande Baie furent capturés par le Sieur de la Tour (5). Depuis

1.—Voir *La Nouvelle-France*, août et sept. 1915.

2.—*Collection des documents relat. à l'hist. de la Nouv.-France* vol. 1, p. 115.

3.—*Histoire de l'Acadie française* par MOREAU, p. 155.

4.—Quelques Sauvages de la rivière S. Jean, il est vrai, attaquent, à l'instigation de La Tour, une chaloupe montée par un soldat de d'Aulnay et par un père Capucin. Le soldat est tué, la chaloupe pillée, mais le missionnaire leur échappe. (Moreau, p. 155)

5.—*L'Acadie française*, par MOREAU, p. 157.

plus de quatre mois, le gouverneur était sans nouvelles de cette malheureuse expédition, quand il en apprit la fâcheuse issue. Il se hâta d'aller mettre son fort en défense. Ses deux vaisseaux atteignirent le port de Pentagoët sans incident aucun; mais, au retour, voilà que la Tour se porte à sa rencontre avec deux pinasses armées pour le combat. La lutte s'engage. Quelques coups de canons et le vaisseau qui conduisait d'Aulnay est démâté, plusieurs de ses soldats sont blessés à mort. Déjà la Tour se croit assuré de la victoire, quand soudain le gouverneur, surpris à l'improviste et sans canon à bord, cherche son salut dans une énergique offensive. Il manœuvre si bien et avec tant de rapidité, presse son ennemi avec tant de vigueur, qu'il le force à se constituer prisonnier avec sa femme et Desjardins, son agent de la Rochelle. Jamin, capitaine d'un de ses vaisseaux, avait été tué pendant le combat. Cette victoire inopinée fut saluée avec enthousiasme à Port-Royal (1).

Que va-t-il se passer?—"A la prière des Pères Capucins, écrit M. Cappon, d'Aulnay consentit à mettre en liberté La Tour, Marie Jacqueline, Desjardins et leurs gens." On formula "quelques articles de conciliation et d'accord", où il fut stipulé "que les choses resteraient en un même état jusqu'à ce qu'autrement par Sa Majesté il en dût être ordonné" (2). Les pièces du procès, rédigées par Matthieu Cappon, commis au greffe de la justice et police, et appuyées d'un certificat des Pères Capucins furent expédiées en France.

Malgré les influences que le Sieur de la Tour s'efforça de mettre en jeu, le roi lui fit envoyer, le 13 février 1641, une lettre signée de sa main, lui ordonnant "de s'embarquer incontinent icelle reçue" (3) et de se rendre auprès de lui "pour recevoir ses ordres et l'informer de l'état du pays." Le 28 du même mois, le cardinal Richelieu révoqua sa commission et la remit à d'Aulnay avec le titre de "lieutenant-général de la côte d'Acadie."

Le Sieur de la Tour, au lieu de se soumettre aux ordres du roi, qui le mande auprès de lui, envoie Rochet (sept. 1641), puis Lestang, (6 oct. 1642) à Boston afin de gagner les Anglais du Massachusets

1.—MOREAU, p. 159.

2.—Procès-verbal de M. Cappon daté du 26 juillet 1640.

3.—Voir aussi la lettre du roi à d'Aulnay, du 13 février 1641 où il est dit: "s'il (La Tour) manque d'obéir, je vous ordonne de vous saisir de sa personne".

à sa cause (1). Les délégués furent reçus avec distinction; mais on ne jugea pas à propos d'accéder à leurs demandes si ce n'est à celle qui avait trait à la liberté de commerce entre Boston et le fort de St-Jean (2). Devant l'insuccès de ces négociations, la Tour partit lui-même pour conférer avec le gouvernement de la Grande Baie. Il revint le 14 juillet 1643 avec cinq navires sous les ordres du capitaine Hawkins (3).

Quel fut le résultat de cette campagne en apparence si formidable? On tua quelques soldats (4), on incendia un moulin près de Port-Royal, on captura une pinasse: tout autant d'actes de piraterie qui aboutirent à l'arrêt royal du 6 mars 1644, où se lit la condamnation finale du Sieur de la Tour.

C'était fort bien de condamner le Sieur de la Tour; mais encore fallait-il pouvoir s'en emparer. Là se trouvait la difficulté.

Grâce à la fermeté dont le gouverneur de l'Acadie fit preuve dans ses négociations avec les Anglais de Boston, il en obtint la promesse formelle de ne pas intervenir en faveur de La Tour. C'était déjà un gros appoint pour la réussite de l'entreprise. Il ne restait plus qu'à choisir le moment favorable pour attaquer le fort du rebelle.

Il arriva, sur ces entrefaites, que Madame La Tour, revenue de Boston, le 1er janvier 1645, mit tout en œuvre pour convertir au protestantisme son mari et les hommes de l'habitation. Le Père André Rousand, récollet, au fort de S. Jean depuis des années (5), n'y tint plus; il lança l'excommunication contre La Tour et sa femme; puis, suivi de son confrère et de huit ou neuf soldats, il monta "une vieille pinasse qui coulait quasi bas d'eau, avec deux barriques de blé-d'Inde pour toutes victuailles (6)." Soldats et religieux furent les bienvenus à Port-Royal. D'Aulnay, on le devine, s'informa

1.—MOREAU, p. 171.

2.—MOREAU, p. 172.

3.—*Ibid.* pp. 175 et 184.—Voici les noms des vaisseaux: Seabridge, Philip and Mary, Increase, Greyhound, St-Clement.

4.—"Trois soldats furent tués, l'un desquels, disent les Pères Capucins, les Anglais ont traîné dans le feu du moulin, avec un autre qui y était déjà, après les avoir tellement mutilés qu'ils n'étaient pas reconnaissables lorsque nous les avons été lever pour les inhumer." Attestation du 20 oct. 1643.

5.—MOREAU, pp. 131, 139, 193, 211; *Collection des documents relatifs à l'hist. de la Nouvelle-France*, p. 118.

6.—MOREAU, p. 211.

avec une extrême diligence des conditions du fort de St-Jean et de l'état d'esprit de ses habitants. Il apprit, du même coup, que son ennemi s'était embarqué pour Boston dans le double but d'en obtenir des secours et de rompre les négociations de paix entre d'Aulnay et les Anglais (1). L'occasion d'attaquer le fort de La Tour ne pouvait être plus avantageuse. Deux mois durant, le gouverneur fait le blocus de la rivière de S. Jean (2). Enfin, en avril, il commande d'attaquer le fort et le prend d'assaut après une résistance désespérée (3). Madame de La Tour, l'âme de la résistance, est faite prisonnière; elle meurt trois semaines plus tard, après avoir abjuré le protestantisme (4) qu'elle avait embrassé par complaisance pour les Anglais.

La Tour renonça à se mesurer avec d'Aulnay et, pendant plusieurs années, erra sur les côtes de l'Amérique du Nord.

Comme on le conçoit aisément, ces luttes intestines eurent un fâcheux contre-coup sur les travaux des missionnaires. L'arrêt..., royal du 11 février 1642 en fait déjà mention expresse: "La Tour..., y est-il dit, tenant en confusion et désordre les affaires dudit pays d'Acadie, et par ses malversations et mauvais emportements empêchait tout progrès et avancement de la religion chrétienne parmi les sauvages du service de Sa Majesté et de l'établissement de la colonie." Et pourtant, en 1642 on n'était qu'au début de ces dissensions regrettables qui entraînèrent plus tard la colonie française d'Acadie à deux doigts de sa perte. Les Capucins ne pouvaient guère songer à étendre leur champ d'action, à fonder de nouveaux postes, soit sur les côtes, soit à l'intérieur des terres. N'étaient-ils pas sans cesse à la merci de quelque coup d'audace de la part du sieur de la Tour qui, lui, se souciait beaucoup plus de nuire au gouverneur d'Aulnay et à ses gens que de procurer la gloire de Dieu et de sauver les âmes? Les événements avaient, d'ailleurs, dé-

1.—Andre Certain dans son procès-verbal daté du 10 mai 1645.

2.—Certificat des Pères Capucins, daté du 28 déc. 1645.

3.—C'est du nouveau et non de l'histoire que fait Denys quand il nous raconte la prise du fort S. Jean. L'historien Hubbard est on ne peut plus fantaisiste dans le récit du même fait. Moreau fait bonne justice des assertions de l'un et de l'autre historien. Aussi bien sont-ce de pures calomnies que les brutalités et assassinats qu'on met au compte du gouverneur d'Aulnay et qui auraient été commis en violation du traité de reddition du fort. (Voir Moreau, p. 223.)

4.—MOREAU, p. 226.

montré qu'on ne pouvait même se rendre de Port-Royal à Pentagoët sans de grands risques. On se contenta donc de maintenir les établissements déjà fondés et de hâter la fin des démêlés et des luttes par un grand esprit de conciliation.

IV

CINQ ANS DE PAIX ET DE PROSPERITE. 1645-1650

Avec la chute du fort de la rivière St-Jean disparut aussi,—du moins pour quelques années,—le grand ennemi de l'Acadie, l'ambitieux sieur de la Tour. Restait encore cet autre adversaire, toujours sur le "qui vive" pour s'emparer de ce qui appartient à plus faible que lui: l'Anglais. D'Aulnay réussit à s'en débarrasser par le traité de paix que ses qualités de soldat et de gentilhomme surent imposer au gouvernement du Massachusetts et qui fut signé de part et d'autre le 15 sept. 1645.

Grande fut la joie qui rayonnait dans le cœur de d'Aulnay en face des vastes perspectives de prospérité et de bonheur qui s'ouvraient devant la colonie acadienne. Maître incontesté en Acadie, sans rival ni ennemi, aimé de ses administrés, redouté de ses voisins, le vaillant gouverneur était bien en droit de laisser les rêves dorés frôler son âme... Désormais toute son attention, toutes ses sollicitudes iront à la colonisation.

On le voyait donc souvent, écrit Rameau (1), sortir à cheval de son grossier manoir, bâti en poutres gigantesques, et remonter la vallée de Port-Royal, en parcourant ces métairies naissantes, louant celui-ci, gourmandant celui-là, aiguilonnant tout le monde. Son exemple, d'ailleurs, et l'autorité de sa parole inspirait tout autour de lui une émulation salutaire, et c'était plaisir de voir tous ces laboureurs abattre le bois, construire, cultiver, enfermer le bétail dans les pâtures, perfectionnant d'année en année les huttes demi-sauvages et les défrichements informes des premiers jours. Comme il connaissait la situation de chacun, ses travaux, ses bestiaux, les questions qu'il leur faisait étaient positives, pénétrantes, elles allaient droit au but; il était familier avec les enfants, il examinait l'état des labours, s'informait des veaux, des poulains qui venaient de naître.

Sans cesse préoccupé de ses propres entreprises et de celles de ses

1.—*Une colonie féodale*, tome I p. 98.

tenanciers, il était constamment par voies et par chemins. Le trafic des pelleteries l'entraînait parfois dans des courses lointaines, chez les Sauvages. Souvent aussi il prenait la mer pour aller visiter les établissements de pêcherie. Rien de ce qui pouvait concourir au bien-être matériel et spirituel de la colonie n'échappait à son infatigable activité.

Tandis que le gouverneur d'Aulnay se livrait à la réalisation de ses rêves de prospérité et de bonheur, les Capucins, saisis par un nouvel élan de générosité et d'esprit de sacrifice, se consacraient à leurs labeurs apostoliques qui se partageaient entre la desserte des colonies françaises, la direction des écoles de Port-Royal la mission éventuelle des divers postes de chasse et de pêche, enfin l'évangélisation des Sauvages.

Examinons de plus près leur champ d'action.

Les colons français se groupaient à peu près exclusivement autour des forts de Port-Royal, de Pentagoët, de Saint-Jean. Un très petit nombre demeuraient à la Hève et au fort Saint-Pierre de Canceaux.

Arrêtons-nous un instant à ces postes ou établissements principaux de la mission capucine.

S'il faut en croire Lescarbot, Port-Royal, dès 1605, était d'un pittoresque achevé (1).

Une chaîne de montagnes boisées le couvrait au nord; au sud, de gracieux coteaux s'échelonnaient jusqu'au bord de l'eau où mille ruisseaux venaient se perdre en murmurant. Entre les montagnes et les collines, à l'est, coulait une belle rivière que les navires pouvaient remonter sur une étendue de quinze lieues, au milieu de vertes prairies. Une autre rivière, moins large et moins longue, descendait des hauteurs voisines, un peu au midi de la première. Enfin, deux îles *forestières* projetaient sur le bassin les reflets de leur verdure éclatante; toutes deux d'une lieue de tour à peu près: l'une près de la passe, l'autre presque à l'embouchure de la grande rivière. Le sol de celle-ci s'arrondissait vers le centre en un frais vallon (2).

Entre 1645 et 1650 Port-Royal était habité par une quarantaine de ménages européens, environ; ajoutons-y les soldats, coureurs de bois et simples ouvriers que d'Aulnay avait à ses gages, et la po-

1.—Lescarbot l'a décrit en vers et en prose.

2.—Cf. MOREAU, p. 18.

pulation totale atteindra de 320 à 330 âmes (1). Moreau porte ce chiffre à 400.

Nous avons déjà dit avec quel soin les Pères Capucins s'occupaient du bien spirituel de leurs ouailles de Port-Royal, et combien touchantes et pleines d'onction étaient les cérémonies qui, chaque dimanche, se déroulaient en leur église (2).

De Port-Royal il était relativement facile d'atteindre les autres postes français. Le fort Saint-Jean n'en était séparé que par une vingtaine de lieues (3); celui de Pentagoët l'était d'au moins soixante. Dans une autre direction il fallait parcourir cinquante lieues pour atteindre le Cap Sable et cent pour gagner le fort de Saint-Pierre de Canceaux (4). On pouvait encore se rendre au fort Saint-Louis en suivant une rivière à travers bois (5). C'étaient là de précieux avantages pour les missionnaires.

Les rives de la rivière Saint-Jean rivalisaient de beauté avec celles du bassin de Port-Royal. Elles étaient, de plus, d'une fertilité remarquable. Deux rochers en dominaient et en défendaient l'entrée. Le courant de la mer allant de l'un à l'autre en rendaient le passage pour les vaisseaux, dangereux. Plus haut, se trouvait une espèce de barre entre des îles qu'il fallait doubler si l'on voulait atteindre un point où l'on pût mouiller avec sécurité. C'est en face de ce port que Latour construisit son fort qui comme une aire d'aigle est sis sur un rocher et domine tout le bassin de la rivière. "Cette position, au dire de Moreau, avait le double avantage de mettre l'Acadie en communication avec le Canada par le plus court chemin et d'être entouré des Indiens qui vous ont montré le plus de fidélité" (6). Et puis, La Tour avait su concentrer, sur le fleuve St-Jean et sur ses affluents, les apports des nombreuses tribus abénaquises, maléchites, armouchiquoises, qui fournissaient chaque année une immense quantité de pelleteries: ce dont le gouverneur d'Aulnay savait profiter largement.

1.—RAMEAU, p. 110.

2.—*Nouvelle-France*, sept. 1914.

3.—MOREAU, p. 22.

4.—Relation du P. Ignace.

5.—*Ibid.*

6.—Cf. Moreau et Rameau, *passim*.

On peut conjecturer que les Pères Capucins avaient là une résidence, bien qu'aucun document, à notre connaissance, n'en fasse mention. Nous savons seulement que du temps de Latour il existait là une chapelle (1). De fait, l'établissement de Saint-Jean constituait un centre de mission, d'où l'on pouvait se diriger sur les ports d'Archibouctou, de Miramichi et de Miscou ou Cibagan (2).

Le fort de Pentagoët, lui aussi, était construit sur une hauteur qui dominait l'embouchure du Penobscot. "La Tour, le premier, au dire de Rameau (3), y construisit, vers 1625 un poste commercial et palissadé qui fut pris par les Anglais, puis repris, en 1632, par les Français." Plus tard, construit et fortifié par de Razilly et d'Aulnay, ce fort devint un des plus redoutables du Nord de l'Amérique.

Le Père Druillettes y trouva un monastère de Capucins, en 1646, dont voici une description authentique (4):

En entrant dans le fort on trouve un corps de garde long de 15 pas sur 10 et sur la droite une maison de même longueur et largeur, bâtie en pierres taillées et couverte en bardeau; et au-dessus d'elle une chapelle d'environ 6 pas sur 4, couverte en bardeau, bâtie en terre, avec une petite tour où il y a une petite cloche pesant environ 18 livres.

C'était le lieu de résidence du frère Elzéar durant près de dix ans. Là aussi se trouvait le Père Ignace en 1646 et les Pères Cosme de Mantes et Gabriel de Joinville en 1648 (5).

Un chemin, qu'on appelait d'ordinaire le chemin de Kennebec, reliait Québec à Pentagoët. Malaisé et plein de périls, il n'était pratiqué que par les trappeurs et les Sauvages.

Les Pères Capucins desservaient aussi les nombreux postes de pêche qui s'échelonnaient du Cap des Sables au Cap de Canceaux. Le Père Ignace (6) signale parmi les principaux: la Hève, le Cap des Sables, le fort de Paspébiac et Saint-Pierre de Canceaux.

1.—Lettre de La Tour, du 6 mars 1633, publiée dans la *Gazette de La Rochelle*.

2.—Relation du P. Ignace.

3.—*Une colonie féodale*, tome 2, p. 125.

4.—Elle est tirée du procès-verbal de la remise du fort de Pentagoët le 5 août 1670.

5.—Relation du P. Ignace.

6.—Dans sa Relation.

Mais le grand travail de nos missionnaires, celui qui leur tenait le plus à cœur, fut l'évangélisation des Sauvages. Ils n'épargnèrent aucun sacrifice pour atteindre ce but.

(*La fin prochainement*)

fr. M. ALBERIC, O. M. Cap.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Summarium Historiæ ecclesiasticæ. Auctore H. JEANNOTTE, presbytero Sancti-Sulpitii, Mariapoli. 1915. Voici un résumé d'Histoire ecclésiastique que nous recommandons volontiers à tous les élèves de nos séminaires et même à tous les prêtres. Il constitue un excellent manuel d'examen. Aussi clair que méthodique, nous ne lui trouvons qu'un défaut, son extrême brièveté. Mais, dira-t-on, ne faut-il pas qu'un résumé soit concis?—Je l'avoue. Le seul moyen d'arranger toutes choses serait d'écrire un manuel détaillé d'Histoire ecclésiastique, d'après la méthode de ce résumé. L'auteur y réussirait certainement. En attendant, qu'il se hâte de nous donner la suite du présent travail. Pour donner aux lecteurs une idée de l'intérêt que présente ce résumé, il suffit d'indiquer les titres de ses divers chapitres:

Periodus prima. A Christo usque ad edictum Constantini.

Capit 1.—*Ecclesia tempore Apostolico.*

“ II.—*Ecclesia et mundus Romanus.*

“ III.—*Hierarchia Ecclesiastica.*

“ IV.—*Disciplina Ecclesiastica.*

“ V.—*Doctrina Ecclesiastica.*

F. A. C.

R. P. J.-P. ARCHAMBAULT, S. J.—*Les Retraites fermées.* (1) Nous avons déjà recommandé à nos lecteurs le premier opuscule du même écrivain sur cette œuvre éminemment salutaire. Il avait pour titre *L'Oeuvre qui nous sauvera*. L'auteur, qui est aussi l'initiateur au Canada de ces *Retraites* d'un caractère spécial, traite ici de nouveau et plus à fond son sujet, grâce à l'expérience qu'il a acquise et aussi à cause de l'attrait progressif des âmes pour ce genre d'exercices dont on apprécie plus que jamais les excellents résultats. A vrai dire, c'est un livre tout autre que le R. P. Archambault a écrit sur cet important sujet, tant il y a ajouté de pages de texte et d'aperçus nouveaux. Il a même agrémenté son opuscule de quelques bonnes photo-gravures des diverses maisons de retraite où les âmes en quête de renouvellement et de paix peuvent être sûres d'en faire ample provision.

L. L.

(1) Se vend 25 sous, et franco 28 sous, à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, Montréal.

LA NOUVELLE-FRANCE

TABLE DES MATIERES DU TOME XIV-1915

SOMMAIRE DE CHAQUE LIVRAISON MENSUELLE

JANVIER

Raphael Gervais. Pie X. II (*Suite*), p. 1.—**Jean d'Estienne.** A quand la fin du monde? (*Suite et fin*), p. 8.—**R. P. Gildas, O. C. R.** Une réforme cistercienne au XIIe siècle (*Suite et fin*), p. 20.—**R. P. A-G. Morice, O. M. I.** Essai sur l'origine des Dénés de l'Amérique du Nord. I. Différentes opinions sur l'origine des Indiens, p. 26.—**La Rédaction.** Un ami de la langue française. Lettre inédite de Longfellow en français, p. 39.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines:* Rome et Londres, p. 43.—**L'abbé N. Degagné.** Bibliographie canadienne, p. 46.—**Fr. P.** Bibliographie française, p. 48.

FEVRIER

Raphael Gervais. Pie X. III (*Suite*), p. 49.—**R. P. A-G. Morice, O. M. I.** Essai sur l'origine des Dénés de l'Amérique du Nord. II Les tribus dénés et leurs caractéristiques. III Peuplades sibériennes, 58.—**Ferdinand Paradis.** Nietzsche et la mentalité allemande, p. 79.—**Ernest Gagnon.** Le Père Buteux et le drame du St-Maurice, p. 85.—**A. Acloque.** Chronique scientifique. La Crémation et la Science, p. 89.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines:* Le théâtre du tremblement de terre, p. 94.

MARS

Raphael Gervais. Pie X. III, (*Suite*), p. 97.—**R. P. A-G. Morice, O. M. I.** Essai sur l'origine des Dénés. IV. Insuccès de la philologie dans la solution du problème, p. 111.—**L'abbé L. Lindsay.** Un précurseur de la Trappe du Canada, Dom Urbain Guillet. Sa correspondance avec Mgr Plessis, (*Suite*) p. 121.—**Paul Blondel.** "Le Sillon" et les sillonistes, p. 131.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines:* La question du blé en Italie.—La salle juive au Latran, p. 140.—**P. C.** Bibliographie française, p. 143.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 143.

AVRIL

Raphael Gervais. Pie X. IV, (*Suite et fin*), p. 145.—**R. P. Geo. Simard, O. M. I.** L'Université d'Ottawa, (*1er article*), p. 159.—**Paul Blondel.** Le "Sillon" et les Sillonistes, (*Suite et fin*), p. 169.—**R. P. A-G. Morice, O. M. I.** Essai sur l'origine des Dénés. V. Possibilité

de migration entre l'Asie et l'Amérique, p. 176.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines*: Le cardinal Agliardi.—La veille d'armes, p. 187.—**Discipulus; Agricola.** Bibliographie canadienne, p. 190.—**L. L.** Bibliographie française, p. 192.

MAI

Dom Paul Benoit. Rétablissement du Chapitre cathédral dans l'Église-mère de Québec, p. 193.—**Jean d'Estienne.** La fin du monde avant l'an deux mille, p. 200.—**R. P. Geo. Simard, O. M. I.** L'Université d'Ottawa. (*2e article*), p. 206.—**R. P. A.-G. Morice, O. M. I.** Essai sur l'origine des Dénés. VI. Pareilles migrations en masse sont probables, p. 218.—**L'abbé H. Simard.** Causerie scientifique: La mesure du temps, p. 226.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines*: Les négociations italo-autrichiennes.—Souvenirs d'hier, p. 232.—**C. G.; L. L.** Bibliographie canadienne, p. 238.—**P. C.** Bibliographie française, p. 239.

JUIN

La Direction. Le jubilé sacerdotal de S. E. le cardinal Bégin, p. 241.—**R. P. Geo. Simard, O. M. I.** L'Université d'Ottawa (*Suite et fin*), p. 242.—**Raphael Gervais.** L'Immunité réelle. Principes et pratique (*1er article*), p. 255.—**R. P. A.-G. Morice.** Essai sur l'origine des Dénés. VII. Les traditions dénées en faveur d'une origine asiatique. VIII. La nomenclature géographique et l'instinct des Dénés confirmer cette opinion, p. 264.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines*: La rupture de l'Italie et de l'Autriche, p. 285.

JUILLET

L'abbé J.-A.-M. Brosseau. Monseigneur Langevin, p. 289.—**Raphael Gervais.** L'immunité réelle. Principes et pratique (*2e article*), p. 295.—**R. P. Gildas, O. C. R.** Etude cistercienne. Origine et développement de l'institution des Convers. I. Des Convers avant Cîteaux, p. 308.—**L'abbé Camille Roy.** Au Cœur du vieux Canada, p. 315.—**R. P. A.-G. Morice, O. M. I.** Essai sur l'origine des Dénés. IX. Similarités technologiques, p. 322.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines*: Au Capitole.—Le réquisitoire de M. Salandra, p. 333.

AOUT

R. P. Albéric, O. M. C. Les Capucins en Acadie. 1632-1654. (*Premier article*), p. 337.—**R. P. A.-G. Morice.** Essai sur l'origine des Dénés. X. Similarités sociologiques, p. 346.—**R. P. Gildas, O. C. R.** Etude cistercienne. II. Cîteaux et les Convers, p. 358.—**A. Acloque.** Causerie scientifique. L'appauvrissement des mers, p. 365.—**Chan. L. Lindsay.** Un précurseur de la Trappe du Canada. Dom Urbain Guillet (*Suite*), p. 370.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines*: Venise, la république de Saint-Marin et la guerre, p. 377.—**L. L.; J.-C. Chapais; J.-N. G.** Bibliographie canadienne, p. 382.

SEPTEMBRE

Raphael Gervais. L'immunité réelle (*Troisième article*). L'immunité dans nos lois depuis l'établissement de la colonie, p. 385.—**R. P. A.-G.**

Morice, O. M. I. Essai sur l'origine des Dénés. XI. Analogie de coutumes encore plus caractéristiques, p. 400.—**R. P. Albéric, O. M. C.** Les Capucins en Acadie, 1632-1654. II. Le séminaire acadien, p. 416. **Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines*: Manifestation de l'opinion au début de la guerre en Italie.—"Agnus Dei".—Calices votifs, p. 425.—**C. R.; J.-E. G.** Bibliographie canadienne, p. 429.—**Fr. A.; P. J.** Bibliographie française, p. 431.

OCTOBRE

La Direction. Ernest Gagnon, p. 433.—**Raphael Gervais.** L'immunité réelle (*Dernier article*) III. La pratique des cités et villes de la province de Québec en 1915.—IV. Législation désirable. Législation possible. Législation tolérable, p. 434.—**R. P. A-G. Morice, O. M. I.** Essai sur l'origine des Dénés (*Suite*). XII. Coutumes clairement américaines en Sibérie, p. 448.—**Jean d'Estienne.** Descartes, La Fontaine et Mme de Sévigné. Etude de psychologie animale, p. 462.—**P. E. R.** "Consignes de guerre", p. 471.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines*: Deuils du Sacré-Collège.—Anniversaire de la mort de Pie X.—Déclaration de guerre à la Turquie, p. 472.—**Fr. A.** Bibliographie française, p. 478.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 479.

NOVEMBRE

X. Trois siècles de foi. 1615-1915, p. 481.—**R. P. Alexis, O. M. C.** Le miracle canadien, p. 482.—**R. P. Gildas, O. C. R.** Etude cistercienne (*Suite et fin*), p. 494.—**Frère Gilles.** Triptyque. Aux Français de chez nous, p. 505.—**R. P. A-G. Morice, O. M. I.** Essai sur l'origine des Dénés (*Suite*). XIII. Ressemblances psychologiques, p. 509.—**G.-A.-Y. Deschamps.** Une victime des Allemands. La basilique d'Albert, p. 521.—**Don Paolo-Agosto.** *Pages romaines*: Dépenses de la guerre.—Deux décrets.—Leur justification par la presse italienne, p. 525.

DECEMBRE

La Direction. Dom Paul Benoit, p. 529.—**L'abbé Camille Roy.** Causerie littéraires. *Discours et allocutions* de Mgr L.-A. Paquet, p. 531.—**R. P. A.-G. Morice, O. M. I.** Les Dénés de l'Amérique du Nord.—XIV. Toujours psychologique, p. 546.—**L'abbé H. Simard.** Causerie scientifique. La mesure du temps. II Les divisions du jour, p. 556.—**R. P. Albéric, O. M. C.** Les Capucins en Acadie. (*Suite*), p. 565.—**Fr. A.; L. L.** Bibliographie canadienne, p. 573—Table des Matières, p. 574.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - Le Chan. L. LINDSAY.

Imprimerie de L'ÉVÉNEMENT, 30 rue de la Fabrique, Québec.